

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MORLAIX

SAMEDI 20 JUIN 2026



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE BASKET-BALL

Mickaël LEBRETON

Mesdames et Messieurs, bonjour.

Merci de vous être déplacés pour cette Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Basket.

Dans un premier temps, je tiens à remercier Éric JEUDY qui nous accueille dans de très bonnes conditions aujourd'hui et hier soir également.

INTERVENTIONS

PRESIDENT DE MORLAIX SAINT MARTIN BASKET

Eric JEUDY



Bonjour à tous. Je remercie le Conseiller départemental, M. Olivier Le bras, d'être venu.

Je remercie aussi Enzo De Grégorio, l'adjoint de la ville de Morlaix, et remercie aussi toutes ses équipes pour les salles qu'elles nous mettent à disposition. Je remercie également le représentant de la Fédération qui est présent parmi nous, et le Président de la Ligue qui est là pour cet AG. Merci à tous les Présidents de Comité, et à vous, membres et Présidents de chaque club breton.

Je voulais vous présenter un peu le club de Morlaix Saint-Martin, qui est sur deux villes, donc de Morlaix et Saint-Martin-des-Champs, qui est issu de ces deux clubs, aux entités remarquées de Saint-Martin. On a beaucoup d'équipes (24) en comptant celles que nous avons en CTC cette année avec Pleyber. Nous avons un salarié à plein temps, donc il faut bien lui donner des tâches.

Il y a beaucoup de bénévoles quand même tout autour. On a eu cette année 250 licenciés. C'est un bon groupe.

On utilise sur l'année quatre salles, et sur les tournois que nous organisons, on peut aller jusqu'à neuf salles sur le secteur. Donc voilà, où on est. Comment dirais-je, les résultats cette année ont été corrects, même plus que corrects. Sur les coupes du Finistère, on a eu trois titres.

C'était une bonne année, un bon groupe dans tous les niveaux, voilà ce que j'avais à vous dire, si ce n'est que cette année, notre CTC que nous avons avec Pleyber-Christ sur les filles en senior et les U18, on l'a étendue avec le club de Saint-Pol-de-Léon, avec nos garçons en U15, U18, pour amener du sport un peu plus à un niveau plus stable en région.

Merci à vous. Bonne réunion à tous.

MONSIEUR L'ADJOINT AUX SPORTS DE LA VILLE DE MORLAIX

Enzo DE GREGORIO



Bonjour à toutes et à tous. Déjà, permettez-moi, au nom du maire de Morlaix, Jean-Paul Vermot, qui s'excuse de son absence ce matin, de vous souhaiter la bienvenue dans cette ville de Morlaix et ici au parc des expositions de Langolvas pour votre assemblée générale. Une Ligue, une Ligue de basket, c'est une réalité que, personnellement, je mesure.

Ce sont des centaines de clubs, des milliers de licenciés, une chaîne humaine entière qui va du jeune qui découvre un ballon pour une première année jusqu'à des arbitres expérimentés, des joueurs expérimentés dans toute la région. En tant qu'adjoint, je considère que des instances comme la vôtre sont des interlocuteurs privilégiés pour les municipalités et les collectivités, car vous avez une vision régionale, une vision globale, une

expertise technique, une capacité à structurer le développement de la pratique sportive que seules les communes n'arrivent pas aujourd'hui à pouvoir développer, à pouvoir accompagner correctement dans l'objectif de pouvoir développer un maximum de clubs sur nos territoires. Alors à Morlaix, on est fier de pouvoir vous accueillir aujourd'hui.

On espère que ce choix n'est pas anodin au vu des résultats sportifs que peut avoir le club de basket morlaisien et aussi pour pouvoir sortir un peu de la logique des métropoles et de s'ancrer un peu plus sur l'ensemble des territoires de notre région. Alors, je vous souhaite à toutes et tous, des travaux fructueux, des beaux débats et une belle saison 2026-2027 pour l'année prochaine et pour le basket breton en règle générale. Merci à vous.

CONSEILLER REGIONAL

Olivier LE BRAS



Bonjour à toutes et à tous.

Très heureux d'être ce matin ici à Morlaix, sur ce très beau pays de Morlaix.

Un honneur d'être parmi vous pour votre assemblée générale de la Ligue de Bretagne de basket. Alors, la région Bretagne et le sport, c'est une réelle histoire d'amour. Nous avons la chance d'avoir du sport de haut niveau dans beaucoup, beaucoup de disciplines, le vélo, le foot, le handball et bien sûr le basket.

Mais pour cela, c'est une histoire d'amour. Il faut l'entretenir et nous avons fait le choix à la région Bretagne de sanctuariser le budget sport jusqu'à la fin du mandat. C'est un choix politique fort pour des raisons simples. C'est que pour continuer, bien sûr, il faut des bénévoles, des volontaires, mais il faut aussi des finances. Donc, nous avons fait ce choix-là, parce que nous estimons que dans notre société, le sport est essentiel. Cette histoire-là doit continuer, doit perdurer. Et je me permets ici de vraiment saluer l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein des différents clubs de basket. Parce que vous êtes vraiment le centre et l'architecture de nos sports et de ce très beau sport qu'est le basketball. Pour ne pas être trop long, parce que ce n'est pas l'essentiel, je voulais juste vous dire ces mots pour aussi accentuer ce qu'est le sport dans notre société.

On se rappelle tous, il y a quelques années de cela, un virus qui a frappé le monde, qui a frappé l'Europe et qui a frappé la France. Nous avons été confinés, nous avons été enfermés et on a, pendant cette période-là, parlé de ce manque d'accès à la culture. C'est une réalité, je le partage, mais personne, personne n'a parlé de ce manque d'accès au sport, on est amoureux, on est passionné de sport sinon vous ne seriez pas là. Et je voulais juste dire cela.

Le sport dans nos sociétés est essentiel. Et on l'a vécu d'une façon très brutale à cette période-là. Et à titre personnel, oui, l'accès à la culture m'a manqué, mais l'accès au sport m'a aussi énormément, énormément manqué.

Alors merci à toutes et à tous pour ce que vous faites pour nos jeunes, pour nos moins jeunes, pour la Bretagne. L'amour du sport à la Bretagne, il est vivant, mais on doit l'entretenir. Alors, au nom de mon président Loïc Chesnay-Girard et de mon vice-président Pierre Pouliquen, je voulais vous dire vive le sport en Bretagne, vive le basket.

Très bel AG. Très, très, très heureux de vous retrouver dans différentes compétitions parce que c'est aussi ça, le sport. Alors, le sport pour tous, partout. Voilà un petit peu un slogan que j'aimerais partager avec vous.



Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureux d'être présent aujourd'hui pour l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne. Je devais déjà venir l'année dernière, mais pour des problèmes de santé, je n'avais pas pu être présent et je le regrette ; depuis, j'ai eu l'occasion de venir à plusieurs reprises en Bretagne, quel territoire !

La première, c'est la réunion de la zone ouest au mois de novembre dernier à Rennes avec les présidents de comités et de ligues des Pays de la Loire qui composent la zone ouest comme vous le savez.

Ensuite, il y avait eu au mois de mars, les 50 ans du club d'Yffiniac, la Fédération avait été invitée et puis malheureusement le 31 mars, représenter la Fédération aux obsèques de notre amie Jacqueline et merci pour l'hommage qui lui a été rendu tout à l'heure parce que moi je la connaissais aussi et on a travaillé ensemble assez longtemps et elle méritait l'hommage que vous lui avez rendu, donc merci encore pour elle et on a vraiment une pensée pour elle qui a été une grande dirigeante du basket et du sport en général elle a été multirécompensée et c'était tout à fait mérité.

Je voulais vraiment saluer le travail qui est fait par le territoire breton, les termes sont volontairement choisis, parce que tu l'as dit Mickaël tout à l'heure dans tes propos, et puis il y avait une photo, je pense que vous êtes un territoire dans lequel il y a une très bonne osmose entre vos comités départementaux, alors il y a bien sûr les comités départementaux à travers leur présidente président, co-président, co-présidente et la Ligue je dois dire que c'est pas le cas partout (c'est pas un scoop que je vous livre) il y a des endroits en France où les relations sont plus compliquées, plus conflictuelles et là vous êtes un territoire exemplaire sur l'entente et le travail efficace que vous menez les uns avec les autres . Donc bravo là-dessus Mickaël et toute ton équipe. Vous avez des indicateurs qui sont positifs, tu les as évoqués Mickaël dans ton propos tout à l'heure, vous êtes en stabilité vis-à-vis du nombre de licenciés ce qui n'est pas le cas de beaucoup d'autres régions puisqu'au niveau national on est à moins 2%, on va finir peut-être à moins 1 % ce qui serait un moindre mal mais on le verra, cela a des conséquences financières aussi. 1 % pour vous donner une idée c'est 300 000 € de licences en moins pour la part fédérale uniquement donc ça c'est quand même quelque chose d'important. Ensuite, vous présenterez votre bilan financier après, mais vous dégagéz un léger excédent, c'est aussi un bon indicateur parce qu'on a malheureusement beaucoup de comités voire de ligues régionales qui ont des résultats déficitaires (pas forcément très importants).

Donc félicitations pour ça. Je rebondis quand même aussi pour vraiment féliciter la Ligue du partenariat très étroit, vraiment très étroit, qui est noué avec la Fédération, notamment dans le domaine de la formation, Et je rebondis aussi sur l'intervention de Sébastien. Je trouve qu'il a présenté les parcours de formation de manière vraiment très claire et très pédagogique.

Mais je voulais vraiment souligner la très bonne collaboration que l'on a ensemble. Je n'oublie pas que la Ligue de Bretagne a été la première à rejoindre le nouveau CFA de la Fédération, il y a déjà maintenant 3 ans, donc c'était un pari pris par Mickaël et vraiment je t'en remercie encore parce que tu ne savais pas où tu mettais les pieds, un petit peu quand même, mais c'est quelque chose pour moi vraiment important. Je vous donne 2 chiffres du CFA de la Fédération en s'appuyant sur les ligues régionales sur la saison qui se termine : à peu près 550 apprentis très principalement en BPJEPS et on a l'objectif, pour la saison 26-27, d'atteindre les 730 apprentis. Donc c'est une énorme boutique à gérer. Les relations sont très étroites et régulières avec chacune des Ligues. On a des échanges, des déplacements physiques dans les territoires, des comités de pilotage réguliers, des réunions plénières avec les Présidents, les équipes, etc. Donc c'est vraiment un travail, moi je dis souvent on est une coopérative et on effectue un travail collaboratif qui est vraiment à saluer. Sébastien l'a évoqué rapidement, j'en profite parce que c'est d'actualité le nouveau diplôme technicien territorial de basketball (TTBB). C'est un diplôme qui va venir remplacer dans notre cartographie l'ex-CQP (si ça parle aux plus anciens d'entre vous) cette qualification professionnelle qui n'avait pas été renouvelée par France Compétences, comme d'autres il y a plusieurs années, sur le motif que ça ne débouchait pas sur une réelle employabilité des gens qui détenaient ce diplôme permettant d'exercer contre rémunération. Donc il y a eu un énorme boulot qui a été fait par les équipes fédérales, en lien avec les Ligues là-dessus. On a donc eu la reconnaissance de ce diplôme. Je fais juste une parenthèse pour dire que ce diplôme n'appartient pas à la Fédération, Il appartient à la branche du sport. La branche du sport, en deux mots, c'est la structure qui rassemble les syndicats d'employeurs dont COSMOS et les syndicats de salariés et qui s'est doté d'un organisme certificateur de la branche du sport, OC Sport qui gère

PVI – Assemblée Générale – MORLAIX – 20 juin 2026

donc ce diplôme et on a eu hier, donc effectivement, c'est une coïncidence la bonne nouvelle de l'OC Sport qui a étudié cette semaine l'ensemble des dossiers de nos 10 Ligues régionales qui avaient déposé un dossier d'habilitation et elles ont toutes été habilitées donc dans 10 territoires le TTBB peut être mis en œuvre dès le mois d'août prochain, cela est aussi une grande victoire collective et il faut vraiment la saluer, Alors ensuite, comme on dit souvent dans la suite de discours, dans la succession de discours, j'ai la chance de passer en dernier puisque vous avez eu déjà les AG de vos comités départementaux la semaine dernière pour la plupart et vous avez déjà eu donc l'intervention alors soit de Mickaël, soit de Jo ou soit d'Alain Salmon, vice-président de la Fédé qui a fait deux AG la semaine dernière de mémoire, il a dû faire le 35 et 56. Donc ils vous ont déjà expliqué les différents sujets que la Fédération voulait présenter. Moi je voudrais surtout faire un zoom sur trois sujets, puis après je répondrai évidemment à des questions. En lien avec ce qu'on vient de dire, je voulais vous parler de la taxe d'apprentissage. Deux mots là-dessus. La taxe d'apprentissage, c'est un impôt qui est obligatoire pour toutes les entreprises depuis longtemps et cet impôt, il est destiné à financer l'apprentissage, à financer pour partie tout au moins les CFA de tous les métiers, de tous les métiers possibles premier point. Deuxième point qui est important c'est qu'une partie de cet impôt (13 % exactement,) a une grande particularité : le chef d'entreprise peut décider de l'affecter volontairement à un CFA pour qui il a une affinité ou qu'il connaît bien. Donc, toutes les entreprises de quelques corps de métiers peuvent verser 13% de leur taxe d'apprentissage au profit du CFA fédéral de la Fédération Française de Basket ; si vous êtes chef d'entreprise, vous pouvez utiliser ça ; si vous ne l'êtes pas, vous pouvez porter la bonne parole auprès de vos collègues qui dirigent des entreprises. La grande nouveauté de l'année 2026, et alors je prends une précaution oratoire comme on dit, c'est pour une décision fédérale, c'était dans la loi de finances 2026, les associations qui jusqu'à présent étaient exonérées de cette taxe d'apprentissage, les associations employeuses de personnel dorénavant doivent également s'en acquitter. Alors on est pour, on est contre, en tous les cas c'est comme ça. Donc là aussi on se dit que puisque les clubs ou les comités d'ailleurs et les structures qui ont des salariés doivent s'acquitter de cette taxe, il serait bien que les 13% reviennent dans la famille de basket pour pouvoir concourir au financement de tout ce que vous avez vu qui se met en place sur les territoires. Pour toute question là-dessus, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : taxeapprentissage@ffbb.com. Derrière, c'est Martin ALLIO qui vous répondra, parce que c'est lui qui gère ce sujet.

Deuxième sujet que je voulais aborder avec vous et vous dire les chantiers majeurs de l'année. Vous le savez, vous n'avez pas encore eu, vous, l'opportunité d'accueillir le Président Fédéral dans le cadre de sa tournée dans les départements, je crois que c'est prévu au mois d'octobre. Il s'est donné comme objectif d'avoir fait le tour de tous les départements à la fin du mois de novembre, il en est à entre 55 et 60 déplacements déjà donc c'est quelque chose de chronophage, de lourd, mais très globalement, c'est bien apprécié que le Président de la Fédération se déplace dans chacun des départements et à chaque fois, les clubs sont présents. Jean-Pierre et Claire en profitent pour présenter la stratégie fédérale la politique fédérale et puis surtout c'est toute une partie questions-réponses et là-dessus il est très ouvert donc il peut apporter des réponses à pas mal de questions ou au moins les prendre en note et il nous les rapporte.

En lien avec ça, il avait souhaité, vous le savez, engager une nouvelle démarche lors des réunions de zone et on avait deux sujets majeurs, c'était la réforme du pacte concernant les arbitres, le pacte #tousengagés, le pacte des officiels et la réforme des CTC Alors, petit zoom sur le pacte. Dans un premier temps, ça a été mis en place sur le mandat précédent, à la demande de Jean-Pierre Suitat qui était parti du principe de dire que si au cours des 80 dernières années, la FFBB a un peu plus d'arbitres que maintenant. Il y a quand même eu des dirigeants qui se sont succédé, ils n'étaient pas plus sots que nous le sommes ; s'ils avaient trouvé la bonne formule pour faire en sorte qu'il y ait suffisamment d'arbitres déjà en quantité et éventuellement ensuite en qualité, ça se saurait. Et tout ce qui a été essayé avait, excusez-moi l'expression, avait foiré. Donc, lors du mandat précédent, Jean-Pierre Suitat a donné carte blanche et des pages blanches en fait, à Arnaud Petitboulanger, le président de la CFO, pour imaginer un système. Plusieurs réunions de travail ont amené à la création de ce pacte, et pour la première fois on avait pris un engagement collectif et solidaire de dire : on n'y touche pas pendant le mandat 2020-2024. On a apporté peut-être un ou deux ajustements mais vraiment mineurs, très mineurs. On s'était dit : on le laisse vivre et au début du mandat suivant donc qui vient de commencer, on se posera et on fera un bilan. Donc on a tenu parole là-dessus, on a engagé une réflexion collective lors des réunions de zone du mois de novembre, beaucoup y étaient, vous pouvez en témoigner. Il y a eu ensuite une deuxième étape lors d'un séminaire au mois de janvier à Troyes avec l'ensemble des comités et des ligues, présidents, secrétaires généraux, trésoriers, où là on a continué à avancer, il y a même eu un vote formel sur un certain nombre de propositions, et ça a été repris ensuite par le bureau fédéral, par un groupe de travail, comité directeur, etc. Donc, tout ce qui a, (oui je peux dire que quand même, presque

tout) ce qui a été demandé par les représentants des ligues et des comités lors de ces différentes étapes, ça a été pris en compte dans le Pacte V2. Je ne vais peut-être pas tout vous redétailler, mais si vous avez des questions, je peux y répondre. Les principales modifications sont :

1. Jusqu'à présent, on prenait en compte tous les licenciés du club pour déterminer le nombre de stagiaires qu'il devait envoyer selon son nombre de licenciés, plus de 300 licenciés par exemple c'était 2 stagiaires par an il y avait toute cette graduation. Donc à la demande de tout le monde, ça a été corrigé, dorénavant on ne prendra en compte que les licenciés de plus de 12 ans donc on exclut le mini-basket et ceux qui ont l'extension compétition uniquement donc vivre ensemble, loisirs, etc. n'est plus pris en compte. Du coup, ça entraîne une modification des seuils, moins de 80 licences compétition U12 et plus, le club devrait envoyer un stagiaire tous les 2 ans, entre 80 et 240 licences compétitions, un stagiaire par an et plus de 240, deux stagiaires par an. Ça c'est la première évolution importante.
2. Deuxième évolution, on avait tous été d'accord pour dire on a augmenté la quantité d'arbitre, c'est vrai, mathématiquement c'est vrai, elle a doublé. La qualité ça va venir mais la quantité elle est meilleure. Le problème c'est qu'on n'avait pas une quantité d'arbitres, comment je vais dire, efficaces. On envoyait des stagiaires, éventuellement ils suivaient la formation, éventuellement ils passaient l'examen d'arbitre départemental, éventuellement ils l'avaient mais après nous ce qui nous intéresse tous, comité, ligue et fédé, c'est qu'on ait des arbitres qui s'engagent dans le cursus pour pouvoir siffler, etc. et ça avait été unanime donc pour pallier ça. On a convenu qu'il y aurait la création d'un bonus pour les clubs sous forme de crédit de stagiaires pour un club dont les arbitres formés s'engageront pendant deux saisons à siffler un nombre minimum de rencontres et à suivre un stage par saison donc c'est la manière si vous voulez de les fidéliser, de les inciter à se fidéliser bon ça sera évidemment, pas toujours très simple parce que le public des arbitres, je vous apprends rien, il a beaucoup changé, on a beaucoup de jeunes voire de très jeunes qui ont prioritairement envie de jouer, et vraiment on plaide aussi pour que les répartiteurs, dieu sait que c'est difficile, puissent prendre en compte que les jeunes puissent jouer et mais aussi d'arbitrer. Et après, autre élément, il y en a plusieurs comme ça, mais le texte final sortira, mais sinon vous pouvez déjà le voir, tout le document, il est annexé au PV du comité directeur de la Fédération du mois d'avril, c'est quand même déjà un petit peu ancien, mais un jeune arbitre qui aura suivi la formation pourra demander à être désigné, désigné je dis bien, dans son club. Ça c'est nouveau, il pourra demander à être désigné dans son club et dans ce cas, il devra être accompagné par un arbitre un peu plus expérimenté qui fera office de tuteur et qui sera indemnisé. le tuteur, je crois que c'est de mémoire, 10€ supplémentaires pour cette fonction de tuteur et ces 10€, c'est les clubs qui ne font pas l'effort d'envoyer des stagiaires, on sait que c'est difficile, bien sûr, ces clubs-là, ça sera quand même pris sur les amendes qui seront payées
3. Je termine sur les amendes, alors on se satisfait beaucoup de dire le nombre d'arbitres a augmenté, etc. mais pas loin de 50% des clubs qui sont amendables, puisque n'ayant pas envoyé le nombre de stagiaires, soit un tous les deux ans, soit un par an, soit deux par an. On ne dit pas que c'est facile à déterminer, mais cela n'empêche que tous les clubs, selon les niveaux bien sûr, mais tous les clubs ont besoin d'arbitres. L'idée, c'est que tout le monde participe au financement de la détection de la formation, etc. Que ça ne soit pas toujours les mêmes qui fassent l'effort, vous voyez, et puis que ça ne soit pas toujours les mêmes qui soient des consommateurs en quelque sorte. Donc ceux-là, ils reçoivent, alors on a perdu une amende, mais en réalité, ce n'est pas une amende, c'est la manière à ce qu'ils contribuent financièrement, puisqu'ils n'ont pas fait la contribution physique, ils ont une contribution financière au système.
4. Dernier point que je voulais aborder avec vous, et ça répond à une question de tout à l'heure, c'est l'évolution des CTC. Alors, historiquement, les CTC, (instigateur de cela : Pierre Colomb, pour ceux qui l'ont connu) c'était vraiment un dispositif pour répondre à des préoccupations locales et des clubs qui rencontrent des difficultés. Très clairement, ça a dérivé. Donc la réaction de la Fédération a été de sur-réglementer. On a rajouté, Mickaël qui siège au comité directeur peut en témoigner, et à un moment on arrive à un système qui est aberrant parce que l'objectif de départ a dérivé c'est devenu des structures qui font de la "championnate" et comme on a sur-réglementé nous-mêmes parfois on ne comprend plus. Donc là, la volonté de Jean-Pierre Hunckler, c'est dire stop. On arrête ça, on se pose, on revient à l'esprit d'origine, on remet à plat et on simplifie. Donc il y aura 2 dispositifs qui vont cohabiter à terme : des collaborations de dynamique territoriale, des CDT et des collaborations à finalité sportive. L'idée n'est pas de se dire une CTC qui a une volonté sportive, ce n'est pas bien ou non, c'est louable, mais il y aura certainement des obligations, des contraintes qui seront peut-être un peu différentes de celles qui ont une vocation de dynamique de développement territoire. Donc on

est en train d'adopter en comité directeur les deux dispositifs dans leur esprit. Maintenant tout le travail qui doit être engagé, c'est de construire ces deux dispositifs de voir comment on va gérer la période de transition entre les dispositifs actuels et les nouveaux dispositifs. Cependant ce qui a été décidé et effectif dès la saison c'est la suppression de l'obligation des engagements solidaires, qui était venu s'ajouter, il y avait 4 engagements solidaires sur la structuration, sur le 3x3, sur le vivre ensemble ou sur la citoyenneté donc ça, c'est supprimé. Obligation pour les comités départementaux et territoriaux de supprimer les licences AST, on l'a évoqué tout à l'heure et suppression de l'obligation du nombre de licenciés du club porteur en championnat départemental et y compris, au plus haut niveau départemental, c'est-à-dire celui qui a des qualificatifs au niveau régional. Donc ça, ce sont des vrais assouplissements qui étaient demandés par pas mal de clubs et qui vont être effectifs dès le 1er juillet, début de la nouvelle saison 2026-2027.

Merci de votre attention.

Question ? :

Concernant les clubs, cela a forcément un impact important sur l'extension également. J'aimerais donc avoir quelques informations complémentaires à ce sujet.

Réponse de Christian AUGER :

Ce n'est pas une hausse de 6€ sur le socle, c'est 3€ sur le socle et 3€ sur les extensions. En cumulé, ça fait 6€ effectivement. Alors pourquoi ? Première raison, je pense qu'il aurait très vraisemblablement fallu déjà mettre 2 ou 3 € l'année dernière. Mais vous le savez, le Président de la Fédération, le nouveau Président Jean-Pierre Hunckler, avait pris l'engagement de ne pas augmenter le tarif des licences en 24/25 pour 25/26 et du coup, il a tenu parole vis-à-vis de ça.

Deuxième élément, comme ça a été évoqué tout à l'heure, et puis j'imagine dans la partie financière, ça sera évoqué, il y a une bonne part qui est liée à l'inflation. On a repris toutes les choses en partant depuis la période du Covid où la Fédération, les Ligues et les Comités avaient abandonné au global 12 millions d'euros (la part fédérale, de mémoire, on avait abandonné les licences, c'était 5 millions d'euros. Donc ça, on ne l'a jamais récupéré avec des guillemets et les Ligues et les Comités en solidarité avaient mis pour leur part, 7 millions d'euros aussi. Donc c'était quand même déjà un gros effort. Mais au-delà de ça, l'inflation entre 2020 et 2026, et effectivement, on n'en avait pas tenu compte dans nos budgets prévisionnels, on a tous le défaut de dire on parle de sommes mais on ne tient pas compte de l'inflation entre 2020 et 2026. L'inflation, chiffre officiel, elle a été de 16,6 % donc c'est quand même énorme et ça justifiait qu'on ait quelques réajustements vis-à-vis de cela je ne parle pas des augmentations sur les combustibles, les carburants et toutes ces choses-là qui sont effectivement préoccupantes.

Deuxième élément de réponse : les subventions de l'État que l'on perçoit au niveau fédéral, on a une bonne nouvelle c'est-à-dire qu'elles n'ont pas baissé mais il y a une mauvaise nouvelle c'est qu'elles n'ont pas tenu compte non plus de l'inflation c'est-à-dire si on recevait 100, au cours des 10 dernières années, on reçoit toujours 100, mais il y a eu en face toutes nos dépenses, elles ont pris 16 % d'augmentation. Je ne vous apprends rien puisque partout dans les clubs et dans les Comités, les Ligues c'est pareil, quand on n'a pas de baisse de subvention déjà on est super content, excepté qu'elles ne sont pas corrélées à l'augmentation. Cela étant, il y a des projets fédéraux : je le redis, ça a été dit et écrit, mais je pense qu'il faut le dire et le marteler, cette augmentation, elle n'a aucun lien avec la candidature, l'attribution à la Fédération Française de Basket de l'organisation de la Coupe du Monde 2031.

2031 c'est à la fois demain matin mais on a un peu de temps quand même de toute façon ça sera une comptabilité à part parce que ça nous est imposé par l'État bien évidemment et ça sera des RH que l'on va isoler à la fois physiquement et comptablement aussi. Donc les 6 € n'ont rien à voir avec ça, il faut vraiment croire ce qui est dit là-dessus.

Autre élément et, je fais un petit clin d'œil en même temps à ce qui a été présenté et dit tout à l'heure au micro là sur les incivilités, on a repris des chiffres en 2010 ce n'est quand même pas si vieux à l'arrivée de Jean-Pierre Suittat à la tête de la Fédé, à la DAJI (direction des affaires juridiques institutionnelles) il y avait quatre salariés aujourd'hui ils sont 24 et ce n'est pas pour se faire plaisir. Sachez, par exemple, qu'on a 4 ETP, 4 salariés à temps plein qui sont fléchés uniquement sur une nouvelle obligation qui nous a été faite c'est-à-dire la vérification de l'honorabilité des encadrants et des dirigeants par les croisements de fichiers, etc. On en a 4. Je ne sais pas combien y en a, on n'a pas quantifié mais sur tous les dossiers qui remontent à la Fédération ou qui arrivent par la plateforme de signalement, et Mickaël il le sait, il est invité au bureau fédéral assez régulièrement, il voit bien les dossiers qu'on est amené à traiter qui sont liés à des trucs hallucinants en termes de violences sexistes, sexuelles. Donc nos charges effectivement là-dessus elles ont augmenté. Donc si vous

voulez, il y a tout cet ensemble de raisons qui appellent ce rattrapage de 6 euros. De plus, Jean-Pierre Unkcler le dit, et je termine là-dessus, et a demandé à cet effet à ce qu'il y ait un business plan établi jusqu'à la fin du mandat, ce qui a été fait, et en toute logique, les saisons qui viennent devraient simplement suivre le niveau d'inflation. Quel sera-t-il ? On est autour de 2,5%, 3%, on ne sait pas trop, ça va dépendre de ce qui va se passer dans le détroit d'Ormuz et à côté. Voilà les éléments que je pouvais vous apporter. Merci

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Jean-Claude LEMAITRE

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2026 à Morlaix

La commission de vérification des pouvoirs présidée par Jean-Claude LEMAITRE déclare que conformément aux statuts, l'Assemblée Générale pour délibérer valablement doit être composée de membres représentant au moins la moitié des voix dont disposent les associations :

- Associations inscrites :	258
- Associations représentées :	182
- Nombre de voix des associations :	40 404
- Moitié exigible :	20 203
- Nombre de voix effectivement représentées :	33 631

La Commission déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL

PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE BASKET-BALL

Mickaël LEBRETON

M. Le maire de Morlaix, représenté par M. Enzo DE GREGORIO, Adjoint aux sports

M. Olivier LE BRAS, Conseiller Régional

M. le représentant fédéral, Christian AUGER, 1^{er} vice-président fédéral

Mmes les présidentes et co-présidentes de comités départementaux

Ms les présidents et co-présidents de comités départementaux,

Mmes et Ms présidentes et présidents de clubs ou leurs représentants

Mesdames et messieurs, chers toutes et tous.

C'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons ce matin pour l'assemblée générale qui vient ponctuer une saison riche en événements, en émotions, en projets comme vous avez pu le lire dans le rapport d'activités qui vous a été communiqué précédemment.

Ma prise de parole ne sera donc pas une redite mais permettra de mettre en lumière quelques sujets ou dossiers qui nous semblent importants pour votre information et pour l'évolution du basket breton.

Je commencerai par une note positive.

Le basket breton se porte bien : il compte aujourd'hui plus de 40 000 licenciés. Dans un contexte où plusieurs territoires constatent une baisse de leurs effectifs, notre Ligue fait partie des rares à maintenir, voire à développer sa pratique.

Ce résultat n'est pas seulement celui des instances, il est avant tout le fruit du travail réalisé dans les clubs. L'an dernier, nous vous avons demandé un effort particulier d'accueil et de fidélisation des pratiquants. Vous avez répondu présents. Je tiens sincèrement à vous remercier pour cet engagement et votre investissement permanent au sein de vos clubs.

Au niveau des équipes séniors évoluant dans les plus hauts niveaux nationaux, les résultats sont globalement positifs comme vous pouvez le voir sur le diaporama qui défile durant mon propos. Notons le beau parcours des louves landernéennes qui se qualifient pour la coupe d'Europe la saison prochaine grâce à leur belle quatrième place. Chez les jeunes, les résultats sont également très positifs puisque plusieurs équipes accèdent au Top 24 de leur catégorie, certaines pour la première fois de leur histoire. La formation bretonne est performante, j'y reviendrai tout à l'heure.

Cependant, derrière cette dynamique sportive encourageante, plusieurs signaux inquiétants nous obligent à rester plus que vigilants et à prendre des dispositions.

Le premier concerne les chiffres bruts de la commission régionale de discipline. Un nombre conséquent de fautes techniques/disqualifiantes en augmentation de 6.73% et une même dynamique préoccupante pour les autres indicateurs nous laissent apparaître un climat conflictuel sur nos terrains : les incivilités et les comportements observés sur et autour des rencontres de basket deviennent un cancer qu'il nous faut combattre.

Hélène était désireuse de prendre la parole pour étayer ce point.

Intervention d'Hélène LIGNEL :

« Bonjour à tous. Permettez-moi d'ouvrir les guillemets : Ta gueule, connard, l'arbitre.

Faudrait courir, Madame l'arbitre. Mais bon, vu ton poids, ça va être dur. Pourquoi tu serres la main, l'arbitre, vu qu'il a sifflé que de la merde.

Mais putain, il y a faute là. Tu vas siffler quand ? De l'autre côté, coach, coach, tu te calmes.

Tu restes assis, tu te tais. C'est moi l'arbitre, c'est moi qui commande. Coach, taisez-vous, non, non, dialogue pas, je ne suis pas là pour ça, moi.

Bah si, Seb, tu fais faute là. Ah oui, parce que certains arbitres qui connaissent les joueurs sur le terrain les appellent par leur prénom désormais. Du côté des joueurs, quand on défend un peu trop dur, tu me lâches, connasse.

Ta gueule est devenue monnaie courante. Tu ne me pousse pas, sinon t'en prends une. Sans oublier les fils de pute ou les doigts d'honneur quand tu essaies de relever un joueur.

C'est plus fréquent chez les filles. La nouvelle tendance, j'espère que vous la connaissez, ce sont les parents ou le public qui apostrophent, et croyez-moi, ça n'a rien de sympathique, directement les joueurs sur le terrain. Ou encore le coach de l'équipe adverse.

Du coup, cela soulage quelque peu le corps arbitral qui n'est plus le souffre-douleur. Je cite : mais arrête de tomber, t'as rien. Tue-le, au féminin, tue-la, casse-lui les chevilles.

Ah, le joueur 8, pas besoin de défendre sur lui, il joue comme une merde. Jadis, autrefois, à mon époque, quand j'étais jeune, les supporters venaient pour supporter. Applaudissements, tambours, allez les bleus, allez les rouges.

Beaucoup viennent pour casser l'équipe adverse et on laisse trop faire. Pour détendre l'atmosphère, je vais vous donner l'exemple d'un papa de mon club qui s'est déplacé à l'issue d'un match dans lequel jouait sa fille, catégorie U13, s'il vous plaît, pour aller engueuler une joueuse de l'équipe adverse qui avait par inadvertance bousculé sa fille. Il m'a fallu deux appels téléphoniques la semaine qui a suivi avec le président, afin d'essayer de voir comment allait aussi la jeune fille et puis son papa qui s'était quelque peu agacé.

Alors, à la suite de ces quelques exemples témoignages de ce qui peut se dire sur et en dehors des terrains, certains d'entre vous pourront lever les yeux au ciel et dire « Ah non mais, elle exagère la fille au micro là, rien ne se passe jamais comme ça dans mon club ou même ailleurs. Ou alors, bon, c'est vrai, ça peut arriver, mais bon, un match sur 50, on s'en sort bien. Vous, je vous envie.

Pour les autres qui ont connu ce genre de situation très déplaisante, et qui craignent une montée de cette violence verbale, et qui en ont pleinement conscience, qui veulent que cela cesse, tout dépendra de vous. Dans le cadre de la démarche RSO, qu'on va évoquer plus tard, la FFBB a mis en place un e-learning pour sensibiliser l'ensemble des acteurs à la lutte contre les incivilités. C'est un début, mais les choses doivent changer, et c'est ensemble que nous y parviendrons et que nous retrouverons un basket sain.

Je ferme les guillemets, merci.

Et redonne la parole à Mickael Lebreton.

Bien sûr, le basket reste un sport de passion. Mais cette passion ne doit jamais conduire à des comportements qui dégradent l'image de notre discipline, découragent nos arbitres, fragilisent nos bénévoles ou éloignent les familles de nos salles.

Face à cette situation, mais également parce que nos partenaires institutionnels et financiers nous y encouragent de plus en plus fortement, la Ligue de Bretagne a décidé d'engager une démarche ambitieuse de Responsabilité Sociétale des Organisations.

Nous avons fait le choix de ne pas travailler seuls.

Avec les quatre Comités Départementaux bretons, nous avons conduit une réflexion commune afin de construire une démarche cohérente à l'échelle de tout le territoire breton.

Durant cinq mois, nous avons été accompagnés par le cabinet IPAMA, dans le cadre d'un financement assuré par l'AFDAS. Ce travail, alternant réunions en présentiel et à distance, nous a permis d'identifier les actions propres à chaque structure mais également les actions communes que nous devons porter collectivement.

Notre ambition est simple : mettre en place les actions qui nous permettent de faire face à cette problématique et construire des outils directement utilisables par les clubs pour une meilleure efficacité sur le territoire.

C'est dans cette logique que nous avons souhaité recruter Émilie Mercier.

Émilie possède une solide formation sur ces sujets. Ancienne professeure des écoles, elle souhaite aujourd'hui s'engager dans un parcours BPJEPS. La complémentarité entre ses compétences pédagogiques, sa connaissance des publics et notre volonté de produire des outils concrets nous a semblé constituer une véritable opportunité.

Sa mission sera de piloter la mise en œuvre de notre politique RSO et surtout de construire des ressources clés en main à votre destination (Kits, jeu de rôle, vidéos...).

La lutte contre les incivilités constituera l'une des priorités majeures de ce travail. C'est d'ailleurs l'action prioritaire retenue dans le cadre du Projet Sportif Fédéral PSF pour le territoire de la ligue de Bretagne.

Comme vous l'avez compris, l'objectif est double. D'abord et en premier lieu, améliorer concrètement le climat de nos rencontres. Ensuite, vous permettre d'anticiper les évolutions à venir. Nous savons tous que les collectivités, les financeurs publics et les partenaires privés conditionnent de plus en plus leurs aides à l'engagement des structures sur les questions sociétales, environnementales et citoyennes, ces actions seront un premier pas dans une direction que nous devons nécessairement prendre.

Notre responsabilité est donc de vous accompagner afin que vos clubs soient prêts lorsque ces exigences deviendront incontournables.

Et je vous encourage une nouvelle fois à valoriser ces actions dans vos dossiers PSF.

La démarche RSO inclue également un item développement durable, c'est pour travailler sur cet axe et pas seulement que nous avons signé une convention avec l'association Réseau APOGEES qui est une centrale de référencement dédiée aux structures de l'économie sociale et solidaire, présente aujourd'hui, que je vous encourage à rencontrer. L'adhésion est gratuite pour tous les clubs bretons, Fanny HOCHET vous en dira plus.

Le deuxième sujet que je souhaite évoquer concerne nos finances.

J'ai le plaisir de vous annoncer un résultat positif de 27 000 euros.

Dit autrement, si vous nous aviez confié 100 euros pour faire fonctionner la Ligue cette saison, nous aurions réalisé l'ensemble de nos missions avec seulement un euro restant en fin d'exercice.

Ce résultat représente environ 1 % de notre budget prévisionnel et témoigne d'une gestion rigoureuse des ressources qui nous sont confiées.

Je souhaite remercier tout particulièrement Antoine pour le sérieux de son travail et le suivi permanent de nos finances.

Nous avons envisagé cette année une augmentation de notre part licence.

Mais compte tenu de l'augmentation décidée au niveau fédéral et que vous avez pu questionner lors des assemblées générales départementales, nous avons fait le choix, comme les quatre Comités Départementaux bretons, de ne pas faire évoluer nos tarifs pour la saison à venir.

Dans ce moment de réflexion sur le tarif des licences, j'ai souhaité faire une comparaison avec les autres ligues françaises : les tableaux que vous voyez actuellement montre que la part ligue est inférieure à la moyenne nationale de la part ligue, que nous sommes aussi en dessous des tarifs des 2 ligues limitrophes et que si nous nous comparons à l'Occitanie, qui est une ligue d'effectif licence comparable, nous sommes également moins onéreux.

• Comparaisons de la part Ligue de Bretagne sur les licences

	BZH	Moyenne
SOCLE	8,55	9,64
Sénior à U16	13,4	16,87
U15 à U12	12,35	15,17
U11 à U6	8,55	11,23
avant U6	x	x

	BZH	PDL	NOR
SOCLE	8,55	7	12
Sénior à U16	13,4	14	18
U15 à U12	12,35	13	18
U11 à U6	8,55	9	15,5
avant U6	x	x	3,5

	BZH	OCC
SOCLE	8,55	14
Sénior à U16	13,4	21
U15 à U12	12,35	21
U11 à U6	8,55	14
avant U6	x	x

Je souhaite également rappeler un élément souvent méconnu.

Depuis la saison 2016-2017, soit depuis 10 ans, la part Ligue de la licence n'a été augmentée que deux fois : 50 centimes une première fois, puis 1 euro une seconde fois.

Au total : 1,50 euros d'augmentation en dix ans.

Mais chacun constate aujourd'hui l'évolution des coûts de fonctionnement : énergie, carburants, déplacements, prestations de services, organisation des compétitions, impôts.

Je préfère donc vous l'annoncer avec transparence : une augmentation de la part Ligue sera nécessaire pour la saison suivante afin de préserver notre capacité d'action et de la qualité des services rendus aux clubs.

Le troisième sujet concerne la formation.

Vous trouverez ci-dessous les principaux chiffres de l'IRFBB qui témoignent d'une activité particulièrement soutenue. La responsabilité de formation qui incombe à la Ligue est soutenue par des conventions avec les Comités départementaux qui jouent parfaitement le jeu. Les ressources compétentes du territoire sont ainsi mobilisées pour le bénéfice des clubs et ce dans toutes les familles du basket.

FORMATION JOUEUR/JOUEUSE	FORMATION CADRES	FORMATION OFFICIEL.L.E.S	FORMATION DIRIGEANTS
- Pôle Espoirs 1 stage en Lituanie 8 stages : 250 journées de formation - TIC U13	163 brevets fédéraux 322 DETB 3 sessions de BPJEPS avec 40 stagiaires 16 journées de revalidation proposées sur tout le territoire	- Stages Ligue : 12 (172 arbitres) - Visioconférences - Coaching : 43 arbitres jeunes - Candidat EAR : 30 arbitres - TIC U13 - Stage statisticiens : 2	- Les Automnales : 37 participants - Accompagnement PSF - Visioconférences - Séminaires des administratifs (Ligue et Comités)

Au-delà des chiffres, je souhaite souligner la progression remarquable de la formation bretonne de la joueuse et du joueur depuis maintenant plusieurs années.

Les entrées au Pôle France Yvan Mainini, les intégrations dans les centres de formations masculins et féminins ainsi que les nombreuses sélections en équipes de France démontrent que la Bretagne retrouve progressivement son niveau d'excellence.

PRÉ-SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE JEUNES

U15F

Amina



U16F

Emma



U16F

Kimberly



U17F

Louane



U17M
Gangaly



U17M
Amadou



U17M
Melvyn



U17M
Aaron



Ces résultats ne doivent rien au hasard, ils correspondent à l'investissement du territoire tout entier, des clubs aux instances, nous devons partager la réussite des potentiels de notre territoire.

Je suis convaincu que ces jeunes joueuses et joueurs sauront demain redonner au basket breton une partie de ce que la Bretagne leur a permis de devenir.

Cyrille et Julien reviendront plus en détail sur ces résultats au cours de l'assemblée.

Concernant les compétitions, la réforme des championnats régionaux jeunes fait désormais l'objet d'un large consensus.

Les échanges menés avec les clubs lors des différentes visioconférences d'évaluations à mi-saisons montrent un niveau de satisfaction très large. Les quelques points remontés ont été étudiés et les modifications à la marge, validées par le comité directeur vous seront exposées par Jo.

Quelques ajustements seront néanmoins proposés : gestion des équipes classées neuvièmes, clarification du naming des poules de première phase et création d'un Challenge Breton associant les clubs de R1 aux équipes nations en U15 et U18.

Parallèlement, les remontées concernant les championnats RF2 et RM3 nous conduisent à ouvrir une réflexion de fond. Si certaines formes d'expression ont parfois été maladroites, le fond des remarques mérite d'être étudié. Un groupe de travail sera donc constitué entre septembre et novembre 2026 afin de proposer d'éventuelles évolutions au Comité Directeur de janvier.

Enfin, je terminerai par deux sujets qui nous obligent à regarder plus loin que la saison prochaine.

Le premier est la Coupe du Monde 2031 organisée par la France.

Cela peut sembler loin, mais les grands projets se préparent longtemps à l'avance.

Nous devons dès maintenant réfléchir à la manière dont les clubs, les bénévoles et les licenciés bretons pourront pleinement participer à cet événement exceptionnel.

Qu'il s'agisse de déplacements vers Lille, Paris ou Lyon, d'animations locales ou de projets éducatifs, nous devons faire en sorte que le basket breton soit pleinement acteur de cette Coupe du Monde, première CDM de basket organisée en France et sans doute pour la dernière fois par une Fédération. Les organisateurs privés pouvant répondre au CDC pour les prochaines fois.

Le second sujet concerne la prochaine mandature. Les statuts fédéraux prévoient qu'un président ne puisse exercer plus de trois mandats consécutifs. Nous devons donc collectivement préparer l'avenir.

Les missions confiées aux dirigeants associatifs deviennent chaque année plus nombreuses et plus complexes. Une transition réussie nécessite du temps, de l'accompagnement et de l'anticipation.

Je considère qu'il est de notre responsabilité de préparer cette évolution dans les meilleures conditions possibles.

Pour ma part, si l'Assemblée Générale me renouvelle sa confiance, je souhaite poursuivre mon engagement au sein de la Ligue en tant qu' élu afin d'accompagner cette transition et continuer à contribuer au développement du basket breton.

Parce qu'au-delà des fonctions, ce qui compte avant tout, c'est la continuité du projet collectif que nous portons ensemble au service de nos clubs et de nos licenciés. J'encourage celles et ceux qui souhaitent s'investir sur ce poste à responsabilité à nous en informer pour que nous puissions sereinement envisager le futur pour le bien de notre Ligue.

Avant de conclure par une vidéo retraçant les événements régionaux de la saison, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des élus de la Ligue de Bretagne. Leur investissement est considérable. Ils consacrent de nombreuses heures à administrer notre institution, à réfléchir aux évolutions nécessaires et à porter des projets ambitieux pour notre territoire. Ils le font avec sérieux, conviction et surtout avec un enthousiasme qui ne se dément jamais.

Je tiens également à remercier chaleureusement les Présidentes et Présidents des quatre Comités Départementaux bretons. Nous avons la chance, en Bretagne, de travailler dans un véritable esprit de coopération. Nos échanges sont francs, parfois nourris par des points de vue différents, mais ils sont toujours guidés par une même volonté : agir dans l'intérêt du basket breton. Je ne suis pas certain que cette qualité de collaboration existe partout en France, et elle constitue à mes yeux une véritable richesse pour notre territoire.

Mes remerciements vont également aux salariées et salariés de la Ligue. Par leur professionnalisme, leurs compétences et leur engagement quotidien, ils contribuent largement à la qualité des services que nous proposons aux clubs et participent activement au développement du basketball breton.

Enfin, je souhaite vous adresser un immense merci, à vous, Présidentes et Présidents des clubs bretons. Je le répète à chaque Assemblée Générale, mais cela reste plus vrai que jamais : vous êtes les véritables chevilles ouvrières de notre Fédération. Votre engagement quotidien, souvent discret mais toujours essentiel, permet à notre sport de vivre et de se développer. Vous gérez des associations de plus en plus complexes, mobilisez des bénévoles, recherchez des financements, accompagnez les licenciés et faites vivre nos valeurs sur l'ensemble du territoire. Votre travail n'est pas seulement précieux, il est indispensable à la bonne santé et à l'avenir de notre discipline.

Je terminerai donc cette intervention en vous remerciant toutes et tous pour votre engagement au service du basket breton. Je vous souhaite une pause estivale reposante, régénératrice et riche de moments partagés avec vos proches, afin de revenir en pleine forme pour écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire commune lors de la saison 2026-2027.

Pour finir le discours, j'aimerais qu'on rende hommage.

Je vais citer, vous savez, tous les ans, on cite tous ceux qui nous ont quittés. On peut aussi penser à tous ceux qui sont malades, qui ne peuvent pas pratiquer pour différentes raisons. Je vais citer trois élus qui nous ont quittés.

Nous avons Michel Belhote, dans le 35, qui nous a quittés cette année. Nous avons aussi Maurice Jaril, qui a été trésorier de la Ligue, qui nous a quitté. Hier, Jean Cosquer a tiré une dernière révérence.

Il est parti, rejoindre Narcisse là-haut. Je pense qu'il y aura des débats animés. Et puis, forcément, on doit rendre un hommage appuyé à Madame Palin, Présidente pendant 12 saisons, Présidente du CROS aussi, qui a été aussi au comité directeur de la Fédération.

Donc, vous savez l'investissement qu'elle avait pour le basket et pour le sport féminin. Je voulais qu'on salue sa mémoire aujourd'hui. J'ai demandé à Marylise Cochenne, qui ne pouvait pas être présente avec nous aujourd'hui, de lire un texte en hommage à Jacqueline.

Intervention de Marylise COCHENNEC :

« Hommage à Jacqueline Palin. C'est avec une profonde émotion que le monde du basket breton rend hommage à Jacqueline Palin, disparue le 25 mars 2026. Jacqueline était une femme d'engagement, une femme de conviction, mais surtout une femme de vision.

Tout au long de son parcours, elle a su anticiper, imaginer, construire. Visionnaire, elle savait reconnaître les bonnes idées, les bonnes pratiques, les faire siennes, et y apporter toujours sa touche personnelle faite d'exigence, d'intelligence, et d'humanité.

Animée par une volonté constante d'innovation, elle savait transformer ses ambitions pour le territoire en réussites concrètes. Elle avançait avec détermination, contournant les obstacles, évitant les écueils, sans jamais perdre de vue les objectifs qu'elle s'était fixée. Sa force résidait dans cette capacité rare à conjuguer lucidité et audace. Sainement engagée et profondément respectée, Jacqueline savait aussi révéler le meilleur de chacun. Elle rassemblait, fédérait, inspirait. Au service du basket breton, elle a su faire grandir une discipline, mais aussi une communauté, en insufflant des valeurs de partage, de rigueur et de solidarité.

Son parcours témoigne d'un engagement sans faille. Dans cette trajectoire remarquable, il y avait aussi la présence discrète mais essentielle de son mari Gérard, accompagnateur dévoué, il veillait au quotidien avec constance et bienveillance. Profondément admiratif de sa femme, il a toujours été son premier supporter, fier de son parcours et de ses réussites.

Son soutien, indéfectible, a sans doute permis à Jacqueline de mener à bien ses engagements avec autant de force et de sérénité. De nombreuses distinctions sont venues saluer son remarquable parcours, parmi lesquelles le Trophée National Femmes et Sports en 2005, la médaille d'or de la FFBB en 2005, le coq d'argent en 2007, la médaille d'or jeunesse et sport en 2013, le ballon de cristal de la FFBB en 2018, dans la catégorie des grands dirigeants, sans oublier la Légion d'honneur en 2009. Aujourd'hui, c'est tout le basket breton qui lui rend hommage avec gratitude.

Jacqueline Palin a profondément marqué son territoire et son sport. Elle a fait grandir le basket breton et son héritage continuera de vivre, de nous guider et de nous inspirer pour de nombreuses années encore. A sa famille, à ses proches, à tous ceux qui ont eu la chance de croiser sa route, nous adressons nos pensées les plus sincères. »

Très bel été à toutes et à tous, et à très bientôt sur les terrains.

ASSEMBLEE GENERALE DE LOUDEAC

ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025 à Loudéac.

ELECTIONS

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE 2026

Candidat(e)s

Titulaires :

- Mickaël LEBRETON
- Joseph HOUE

Suppléants :

- Hélène LIGNEL
- Antoine LE BERRE

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Jean-Claude LEMAITRE

Élections des délégués à l'Assemblée Générale FFBB

Nombre de voix des associations ayant disputé un championnat senior national 2025/2026 : 5080

Sont élus délégués à l'Assemblée Générale Fédérale FFBB :

LEBRETON	Mickaël	5080 voix	100%	Élu titulaire
HOUE	Joseph	5080 voix	100%	Élu titulaire
LE BERRE	Antoine	5080 voix	100%	Élu suppléant
LIGNEL	Hélène	5080 voix	100%	Élue suppléante

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Joseph HOUE

POLE ADMINISTRATIF

Commission Discipline

Jean-Claude LEMAITRE

Question :

J'ai une remarque complémentaire à faire à la suite de la présentation que nous avons eue sur le problème de discipline. Le nombre de fautes techniques est effectivement important, et je partage pleinement ce constat. Je ne fais pas partie de ceux qui nient ce que nous constatons chaque samedi ou chaque dimanche dans nos salles.

En revanche, j'ai une question assez simple concernant ces fautes techniques : pourquoi ne sont-elles pas directement adressées aux fautifs, alors que l'amende, elle, est adressée au club ?

Dans nos statuts, nous avons prévu que cette amende soit remboursée ou prise en charge par le licencié concerné. Mais cela nous oblige, en tant que club, à mettre en place une mécanique administrative assez complexe. J'imagine d'ailleurs que certains clubs font le choix de prendre directement ces amendes à leur charge.

Au-delà de cet aspect administratif, je pense que, d'un point de vue pédagogique et disciplinaire, le dispositif serait beaucoup plus responsabilisant et dissuasif si la faute technique et l'amende étaient directement adressées au licencié qui en est à l'origine.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Dans le code du sport, nous ne pouvons pas sanctionner financièrement directement les licenciés. Nous sommes obligés de passer par le club qui est affilié à la fédération et donc c'est le lien direct. C'est juste de façon législative que nous ne pouvons pas le faire. Effectivement ce qu'on vous conseille de faire : soit dans le règlement intérieur, soit quand vous faites signer la licence, donner un document où le joueur, le licencié s'engage à régler toutes les sanctions financières qui lui incomberaient.

Question :

C'est effectivement ce que nous faisons, mais dans la pratique, la mise en œuvre reste assez compliquée. Nous avons prévu un certain nombre de sanctions, notamment une suspension de match en cas de non-règlement. Cependant, cela implique pour le club de faire l'avance et de reporter une charge de gestion et de trésorerie qui peut être importante.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Je suis complètement d'accord, mais nous n'avons pas les outils pour changer les choses. On peut faire remonter à la FFBB.

Question :

Je fais partie d'un Comité, je voulais savoir pourquoi les dossiers ne sont pas transmis aux présidents des instances, ligues et comités concernés.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Il y a quelques dossiers, quelques règles qui font que dès que, par exemple, si un élu de comité ou de ligue a un dossier disciplinaire, ça monte directement à la FFBB et lorsque c'est un salarié des instances, ça monte aussi directement à la FFBB. Nous, élus, nous n'avons, en tout cas, moi, aucun pouvoir sur la commission régionale disciplinaire. C'est la séparation de l'exécutif et du judiciaire, ce qui est aussi dans nos statuts. Effectivement, nous ne sommes pas forcément informés qu'il y a un dossier, on n'a pas de transmission de dossier. C'est directement dans ce cas-là, le licencié en revanche, qui va être informé des griefs qui lui sont reprochés. C'est le terme employé. Mais c'est vrai que nous pourrions avoir une copie. Nous avons souvent les copies de la réponse, donc du jugement, mais avant, nous ne sommes pas informés. Ça peut être parfois source de soutien pour le licencié. En fait, dès que c'est un salarié ou un élu, ça monte immédiatement à la Fédération, même si après, il n'y a pas de sanction. Donc c'est vrai que ça peut être aussi très embêtant à ce niveau-là.

Question :

A propos des dossiers régionaux : pourquoi la date est fixée au 16 juin pour rendre les dossiers, alors que la première période de mutation n'est pas terminée.

Réponse de Joseph HOUE :

La date a été fixée au 16 juin pour que tous les dossiers aient été étudiés pour le 30 juin, afin qu'avant les vacances et même les vacances des salariés qui étudient, qui corrigent les dossiers, toutes les vérifications puissent se faire avec exactitude. Si une équipe a vraiment des mutés, il n'y aura aucun problème sur les différents plateaux qui ont été mis en place pour atteindre le niveau adéquat

Question :

Pourquoi les mutés ne rapportent pas de points de formations aux clubs ?

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Un muté ne va pas rapporter des points par rapport à son parcours de formation. Le but est de valoriser le parcours de formation du joueur. En fait parce que c'est un parcours de formation, on le suit et s'il change de club, il ne rapporte plus de points. Cette personne là avec son parcours de formation dans un même club, c'est un joueur qui va être intéressant et qui va rapporter des points sur le dossier. Donc c'est pour ça qu'il y a ces points-là. Et autre chose, si on ne met pas ces points de clés, ces points de parcours de formation, comme on est sur des dossiers numériques, on va très vite arriver à des égalités de points sur les dossiers. Donc il faut forcément des critères qui soient discriminants. Si tous les clubs forment 10 joueurs qui font 3 entraînements et qui tu vois qu'ils ont un coach qui est BPJEPS, tout le monde aura le même nombre de points et donc le fonctionnement du système tombe à l'eau.

La dernière, c'était les CLE et CED, me semble-t-il. Alors ça, c'est peut-être historique. Il faut savoir que les CLE c'est un par département. D'ailleurs, à ce propos, les CLE avant étaient financées en partie par les DRAJES et l'État. Aujourd'hui, c'est sur fonds propres de la Ligue qu'on attribue une aide aux CLE et aux CED, ce qui ne se fait pas partout non plus. Vous avez un système dans le 35, si je ne me trompe pas, avec plusieurs CED. Ce qui fait que si on met des points sur le même nombre de points sur tous les CED, ça crée une base. Avec beaucoup de joueurs, avec beaucoup de points, alors que dans les autres départements, il n'y a qu'une clé, voire deux parfois, et donc tu comprends qu'ils auraient moins de points, et donc il y aurait une plus-value trop importante pour le 35

Question :

Vous avez supprimé les arbitrages pour éviter des suspensions après 3 fautes techniques Ce fut un soulagement pour la commission et les CDO. Pourquoi ?

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Ça faisait beaucoup de dossiers à faire et en plus c'était très compliqué. Dans la procédure, les personnes étaient désignées par les CDO. C'était un jugement qui était au niveau régional, donc il fallait de la communication. On ne s'entendait pas sur les dates. Certaines fois, il y avait des joueurs qui étaient nommés pour arbitrer, qui n'y allaient pas, mais il s'agissait de matchs normalement avec des officiels ce qui était vraiment une grosse problématique. Et le processus s'est arrêté même au niveau national, c'est l'ensemble des ligues qui ont mis un stop. Je crois qu'il y a que le haut niveau qui maintient cette procédure 3 fautes techniques = possibilité d'un arbitrage. C'est une décision fédérale. Il y avait de tout en fait. Il y avait des joueurs qui prenaient la chose au sérieux et d'autres qui ne prenaient pas la chose au sérieux, voire des joueurs qui n'arbitraient pas mais qui signaient des autographes. Pour leur punition donc c'était un peu hors sujet parfois. Et puis arbitrer, ne doit pas être considéré comme une punition.

Question :

Sur le parcours de formation, nous disposons déjà d'une base de données au sein de la Fédération Française de Basket. Est-ce qu'il ne serait pas possible de s'appuyer sur cet outil pour automatiser le suivi ? L'idée serait simplement de renseigner les personnes et les encadrants, afin que les diplômes obtenus soient directement suivis dans la base et que le nombre de points soit calculé automatiquement.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

C'est un projet qu'on avait. On est en train de constituer les fichiers pour qu'on puisse cocher nous aussi, parce que tout ce qui est inscrit, c'est vérifié à la fois par les CT de la Ligue, c'est une double vérification par les CT des Comités pour que ce soit honnête. Mais effectivement, l'idéal ce serait ça, ce serait que, peut-être pas grâce à FBI, mais qu'on ait un logiciel qui permette tout de suite à un joueur d'identifier un nombre de points. Ça on y réfléchit. Et je pense que peut-être qu'avec l'IA on pourra y arriver. C'est dans nos réflexions

Question :

Lors de l'AG du Comité 56, le représentant de la Fédération avait dit qu'éventuellement il réfléchissait sur un assouplissement sur les CTC, notamment pour les clubs porteurs, les licences AST, etc. Ma question est la suivante : est-ce que cet assouplissement aura lieu dès la rentrée prochaine, c'est-à-dire septembre 2026 ?

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Christian AUGER va intervenir là-dessus sur les 2 types de CTC.

Question :

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour que, financièrement, la création d'un nouveau club ne représente pas une charge trop importante dès le départ ? La question est notamment de savoir s'il serait possible d'accorder un tarif préférentiel aux clubs qui viennent de se créer, par exemple sur les mutations, afin de leur permettre de constituer plus facilement leur effectif et de démarrer leur activité dans de bonnes conditions.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Sur une mutation qui coûte 60€, il y a la partie fédérale, la partie ligue, la partie comité. Donc on prend la question dans le cadre de nouveaux clubs, création de clubs. Vous avez déjà une affiliation qui va être moins que la deuxième et la troisième année. Il y a plein de choses comme ça, vous avez déjà quelques petits avantages quand même. Si on vous baisse à vous, demain, il y en a d'autres qui vont demander « Nous, ça fait 10 ans, pour les 10 ans, est-ce qu'on peut avoir moins cher ? ». Mais je comprends, ça peut grever un peu les finances.

Question :

J'aurais une demande concernant les mutations : serait-il possible d'étudier un dispositif spécifique pour les joueurs qui mutent parce que leur club n'a plus d'équipe dans leur catégorie, contrairement à ceux qui souhaitent simplement changer de club ?

Aujourd'hui, ces mutations sont comptabilisées dans le quota des trois mutés autorisés en seniors, par exemple. Cela peut pénaliser le club qui les accueille, puisqu'il se retrouve limité dans sa capacité à recruter d'autres joueurs.

C'est notamment le cas lorsqu'un joueur avait pris une licence T l'année précédente, dans l'espoir qu'une équipe puisse être recréée dans son club, mais que finalement ce ne soit pas le cas. Lorsqu'il doit alors muter dans un autre club, cette mutation est comptabilisée dans le quota, alors même qu'elle résulte d'une situation indépendante de sa volonté. Il serait donc intéressant de réfléchir à un dispositif permettant de ne pas pénaliser ces joueurs et les clubs qui les accueillent.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Il y avait une disposition, je sais que dans le cadre d'un club qui arrête toute activité, les joueurs ne sont pas considérés comme mutés, ou liquidés, mais je ne sais pas s'il n'y a pas de pratique, il faut que je me renseigne, il me semble qu'il y avait un dispositif de ce type-là. On prend la question, on va voir ça. Effectivement, s'il n'y a plus d'équipes pour évoluer, on pourrait avoir une disposition particulière.

Question :

Je souhaitais revenir sur la question de l'indemnisation des clubs formateurs. J'avais déjà évoqué ce sujet il y a quelques années, lorsque j'étais président de mon club, et je voudrais savoir si cette réflexion a évolué, que ce soit au niveau national, fédéral ou régional.

Je comprends parfaitement qu'un joueur ou une joueuse puisse évoluer vers un niveau supérieur que son club formateur n'est pas en mesure de lui proposer. C'est d'ailleurs la finalité de la formation : permettre aux jeunes de progresser et, lorsqu'ils en ont les capacités, d'accéder à un niveau de pratique plus élevé.

En revanche, la question que je me pose concerne le retour vers les clubs formateurs. Aujourd'hui, lorsqu'un joueur mute, une indemnité de mutation est versée, mais le club qui l'a formé n'en bénéficie pas. La Fédération, la collectivité ou le Comité peuvent percevoir une part, mais le club formateur, lui, ne perçoit rien.

Pourtant, ces clubs jouent un rôle essentiel. Ils forment les jeunes, souvent avec des bénévoles ou des salariés, et permettent à des joueurs et des joueuses d'atteindre ensuite des niveaux supérieurs. Dans le même temps, les clubs qui évoluent à des niveaux plus élevés disposent souvent de davantage de visibilité et de ressources, notamment grâce aux subventions des collectivités et aux partenariats privés. Les clubs formateurs, eux, doivent parfois se battre pour obtenir des financements auprès de leur commune ou trouver des partenaires, alors même qu'ils sont à l'origine de cette formation.

Dans d'autres disciplines sportives, il existe depuis longtemps des mécanismes d'indemnisation des clubs formateurs. Sans aller jusqu'au système du football, qui constitue un modèle particulièrement développé, ne

pourrait-on pas réfléchir à la mise en place, dans le basket, d'une indemnité de formation qui bénéficierait directement aux clubs ayant formé les joueurs et les joueuses ?

L'objectif ne serait évidemment pas de freiner les parcours ou d'empêcher un joueur de rejoindre un club de niveau supérieur. Il s'agirait plutôt de créer un mécanisme d'équité, permettant aux clubs formateurs de bénéficier d'une juste reconnaissance pour le travail accompli et de disposer de moyens supplémentaires pour continuer à former.

Cela permettrait également de limiter, dans une certaine mesure, le phénomène de « pillage » des petits clubs. Certains clubs comptent 50, 100 licenciés ou davantage et voient partir leurs meilleurs éléments après plusieurs années de formation. Derrière ces joueurs et ces joueuses, il y a tout un travail réalisé par des éducateurs, souvent bénévoles, et par des structures qui n'ont pas forcément les moyens de leur proposer un niveau de compétition supérieur.

Je pense donc que ce sujet mériterait vraiment d'être étudié et, si possible, remonté au niveau de la Fédération. Cela pourrait bénéficier aux clubs petits et moyens, mais également aux clubs de plus haut niveau, puisqu'il s'agirait de reconnaître la valeur du travail de formation réalisé sur l'ensemble du territoire.

Enfin, cela pourrait aussi contribuer à responsabiliser les clubs qui accueillent ces joueurs et ces joueuses. Lorsqu'un jeune arrive dans un club pour une ou deux saisons avant éventuellement d'arrêter le basket ou de changer de discipline, on peut se demander si un système valorisant davantage la formation et le parcours du joueur ne permettrait pas d'avoir une approche plus durable.

Je pense vraiment que c'est un sujet important, à la fois pour l'équité entre les clubs et pour l'avenir de la formation dans notre sport.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Je te rejoins sur certaines choses et Jean-Pierre Suitat à l'époque avait remonté ce dossier-là à la FIBA parce que c'était l'idée du ruissellement qui était à la mode même au niveau politique, ça devait ruisseler et ça ne ruisselle pas beaucoup. Du coup, c'est une vraie problématique et on est d'accord avec ça. D'ailleurs nous on essaie de le reconnaître entre nous, de dire qu'un joueur quand il vient, il vient des clubs où il est. Il est passé par Betton, il a joué à l'URB en équipe une. On reconnaît tout le parcours, on fait ça avec le pôle espoir et c'est très bien. C'est vrai que s'accompagner d'une manne financière, ce serait intéressant. Là où je suis un petit peu moins d'accord dans ton propos, c'est que c'est vrai que les gros clubs vont avoir des sponsors grâce à ça, etc. Seulement, je ne connais pas beaucoup de gros clubs qui jouent à haut niveau, qui débordent d'argent non plus. On a forcément Landerneau, la locomotive et Quimper, mais ils sont aussi eux à la recherche d'argent et ils ne pourraient pas faire ruisseler les choses comme ça. Et c'est vrai que quand on compare, comme tu dis avec le foot qui est l'extrême, on voit des tout petits clubs qui touchent presque des millions d'euros parce qu'ils ont accueilli en U13, où ils ont développé un joueur sur une saison. Ce sont des choses que Jean-Pierre avait essayé de faire remonter à la FIBA et pour l'instant le basket n'est pas prêt. Mais l'évolution, en tout cas ce que j'en pense avec la NCA qui se développe énormément, les contrats NBA où on est très fortement représenté, je pense qu'à un moment donné, si NBA Europe arrive, on aura forcément naturellement ce ruissellement qui se fera. Mais on n'est pas maître de la chose. Et j'entends cependant ce que tu dis, l'indemnité, encore faut-il savoir les critères sur quel joueur on estime être dans un parcours qui peut l'amener vers le haut niveau. Parfois, un joueur il mute parce qu'il n'aime pas l'entraîneur qui va s'en occuper l'année prochaine. Ce serait dans la cohérence des clés. Ce seraient des joueurs identifiés, des joueurs à profit.

Commission Statut-règlements

**Dominique TONNERRE &
Jean-Jacques KERDONCUFF**

Pas d'observation.

Commission Médicale

Dr Damien RAT

Pas d'observation.

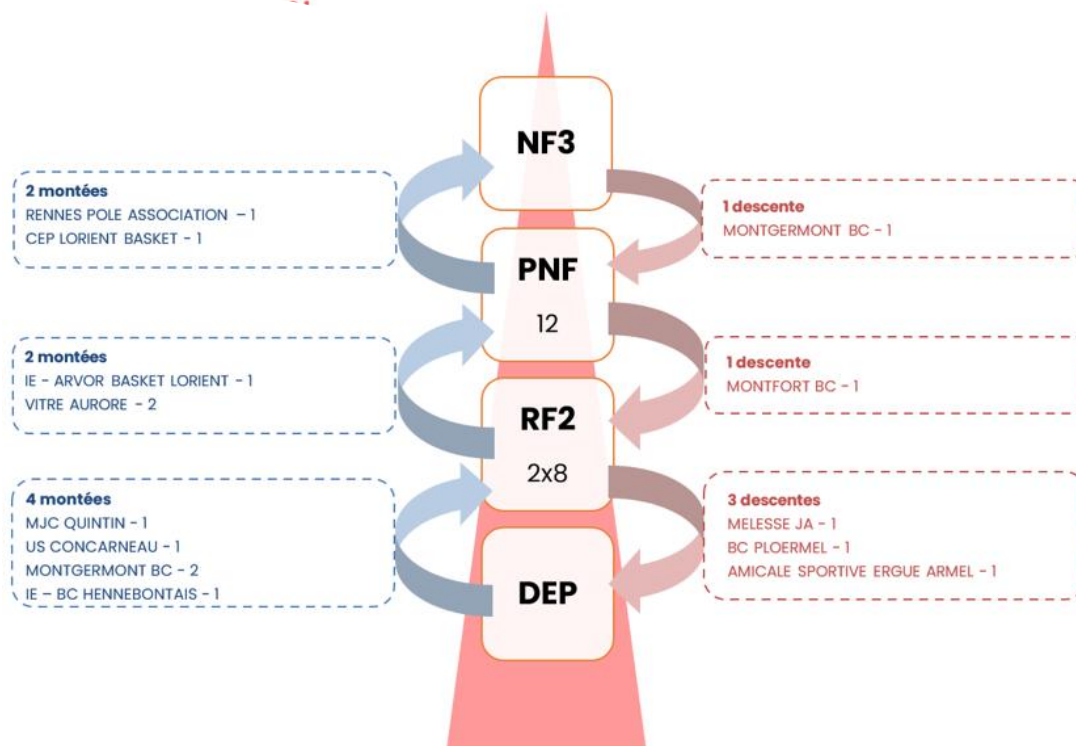
Pas d'observation.

POLE COMPETITION ET PRATIQUES SPORTIVES

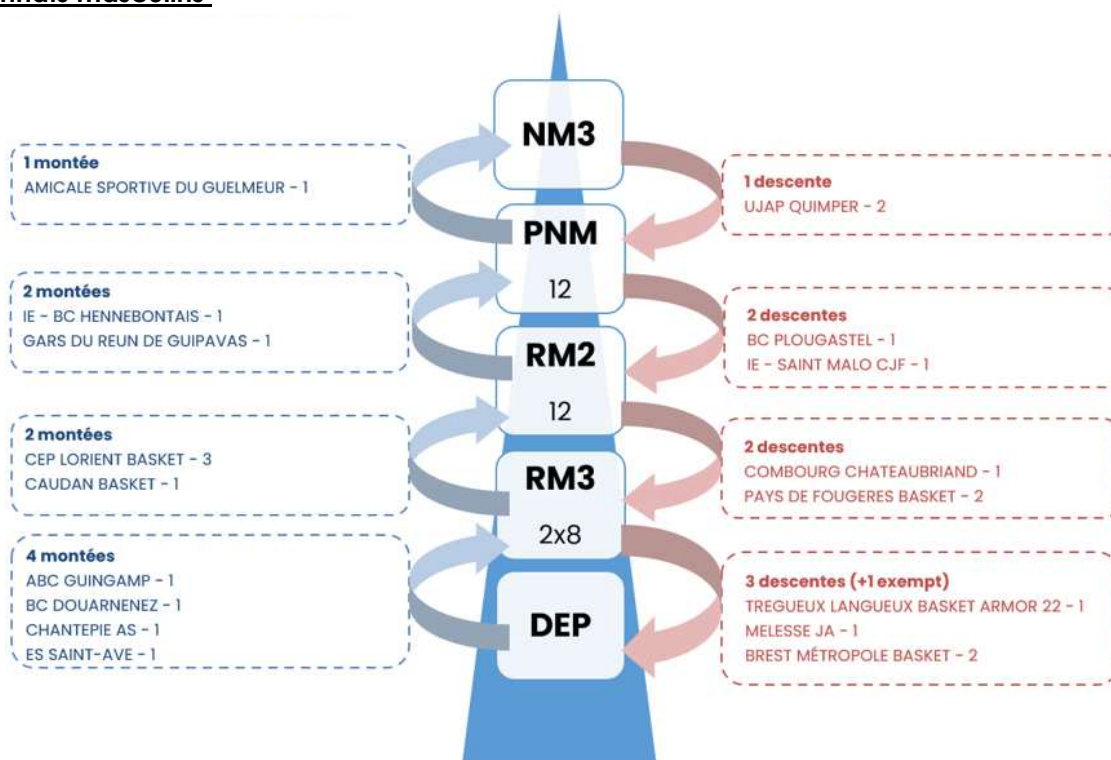
Commission Sportive

Bruno VIGOUROUX

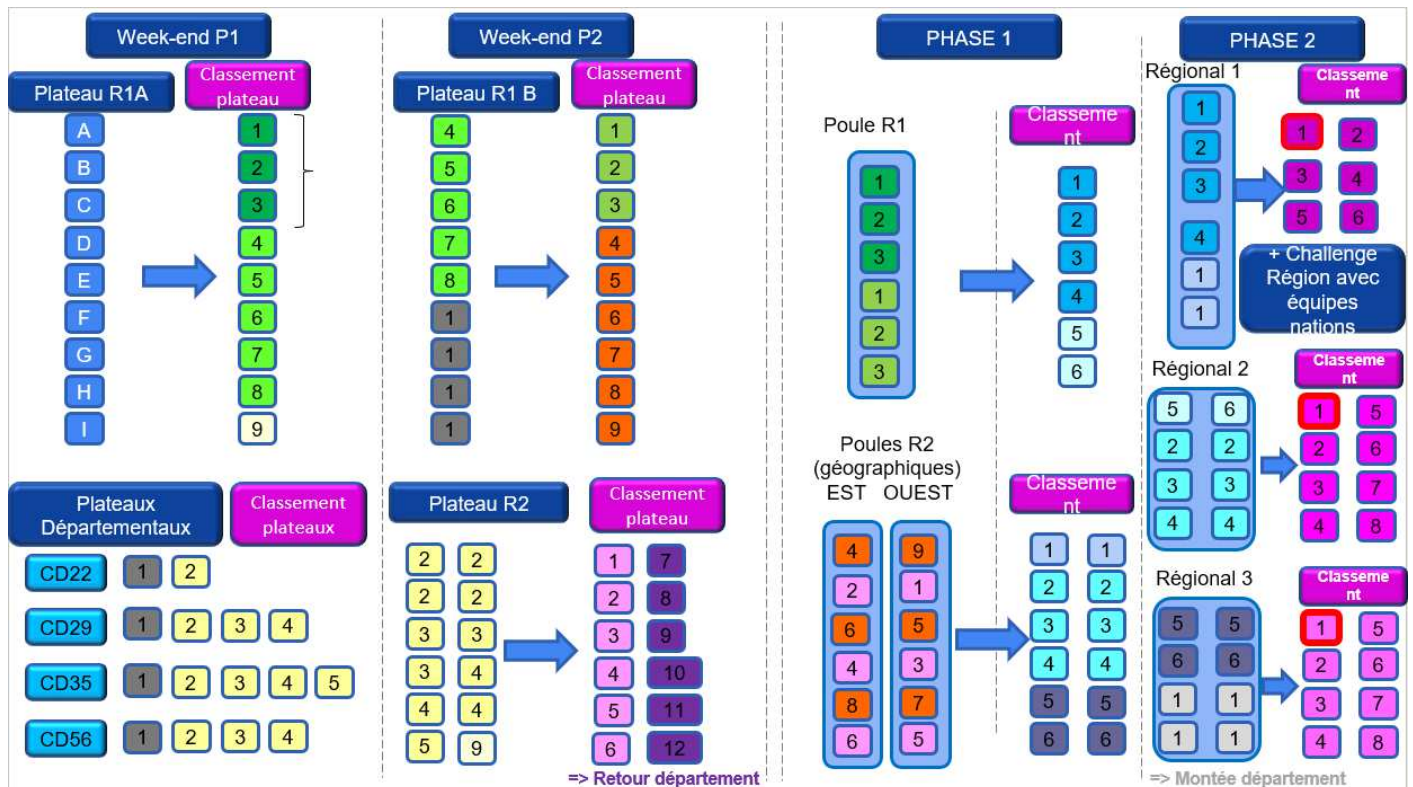
Championnats féminins :



Championnats masculins :



Voici l'organisation des plateaux régionaux du mois de septembre. Petit rappel : ne pourront participer au championnat que les clubs qui auront rempli le dossier d'engagement pour chaque équipe et un ranking sera établi.



Question :

Il y a eu plusieurs forfaits en fin de saison qui ont, d'une certaine manière, faussé les championnats. Je ne suis pas là pour blâmer les clubs qui ont fait ce choix, ni pour dire que ces forfaits étaient justifiés, mais je pense qu'il faut aussi essayer de comprendre le contexte dans lequel certaines décisions ont été prises.

Je prends l'exemple de mon équipe en RF2 lors de notre dernier match de la saison. Nous n'avions plus rien à jouer et nous devons nous déplacer à Vitré, qui, de son côté, avait encore un enjeu sportif avec la montée. Le forfait était alors sanctionné de 220 €, alors que le coût de notre déplacement s'élevait à environ 250 €. Avec l'augmentation importante du prix du carburant et, plus largement, des coûts de déplacement, nous nous sommes réellement posé la question de savoir s'il était raisonnable de faire le déplacement.

Finalement, pour des raisons éthiques et parce que ce n'est pas dans notre philosophie, nous avons décidé d'aller jouer. Je ne cherche donc pas à défendre les clubs qui ont fait forfait, car chaque situation est différente et les raisons de ces décisions peuvent être multiples. Mais je peux comprendre que, dans certains cas, les clubs puissent être confrontés à ce type de réflexion.

D'ailleurs, certaines régions ont déjà mis en place des dispositifs pour éviter ces situations. Dans le Grand Est, notamment chez les jeunes, il existe par exemple des possibilités d'exonération de forfait lorsque les deux équipes n'ont plus aucun enjeu sportif en fin de saison. Je trouve dommage que nous n'ayons peut-être pas suffisamment anticipé cette problématique.

La question des déplacements est particulièrement importante dans certaines régions. On évoquait tout à l'heure l'Occitanie, mais la Bretagne est également un territoire où les distances peuvent être considérables. Pour prendre un exemple concret, un déplacement entre Guipavas et Vitré est particulièrement lourd en termes de kilomètres et de temps.

Sur mes équipes PNF l'année dernière et RM2 cette année, j'arrive à près de 12 000 kilomètres cumulés sur deux équipes. C'est énorme pour un club, et cela représente aujourd'hui une véritable contrainte économique.

Je ne dis pas qu'il faut nécessairement indemniser les déplacements, car je sais bien que ce serait difficilement soutenable financièrement. Mais est-ce qu'on ne pourrait pas réfléchir à des dispositifs d'allègement ou à davantage de souplesse concernant les forfaits, notamment lorsque les deux équipes n'ont plus d'enjeu sportif ?

L'idée serait d'avoir une forme de compréhension ou de dispositif adapté dans certaines situations, afin d'éviter que les clubs se retrouvent à devoir choisir entre une sanction financière importante et un déplacement dont le coût est parfois équivalent, voire supérieur.

Pour être tout à fait transparent, dans notre cas, j'avais même envoyé un mail pour expliquer le coût réel du déplacement, parce que je ne vous cache pas que nous étions à deux doigts de nous dire : « Est-ce qu'on ne ferait pas simplement forfait ? »

Je pense donc qu'il serait intéressant de réfléchir à ce type de situation pour les prochaines saisons, afin de préserver à la fois l'équité sportive des championnats et la réalité économique à laquelle les clubs sont confrontés.

Réponse de Mickaël LEBRETON :

Deux façons de raisonner, par rapport à ce que tu me dis, si j'étais un comptable, je dirais on va augmenter le forfait, le mettre à 400€. Comme ça au moins ton déplacement tu le fais, ce sera moins cher. Deuxième chose, quand tu dis c'est compliqué parce que si toi tu fais forfait, peut-être que ça va anticiper sur d'autres équipes qui vont pâtir de ton forfait ou pas et donc ça peut engendrer des conséquences sur le championnat. Cependant, je sais que vous avez été joué, je connais ton éthique là-dessus, il n'y a pas de problème. Ces remontées-là, c'est typiquement ce qui est remonté lors de la visio qu'on a fait avec les clubs RF2 et RM3. C'est à dire que moi je me souviens de l'exemple de Romagné qui disait "Bah nous, on est monté en poule haute, mais en fait on n'avait plus rien à jouer et traverser la Bretagne pour toute une demi-saison quand tu n'as plus rien à jouer, c'est compliqué. Donc effectivement, et j'entends en fait, nous, on ne le voyait pas forcément comme ça de notre point de vue, donc c'était intéressant pour nous parce que ça remontait des clubs. La vision "basket" du terrain, Et on est parti sur un groupe de travail justement pour travailler là-dessus. On a essayé sur les plus bas niveaux régionaux de limiter les déplacements en établissant des poules géographiques au départ qui permettent de ne pas traverser la Bretagne sur toute l'entièreté de la saison, mais que sur une partie de la saison. C'est vrai qu'on a eu quelques remontées, on a eu tous dans nos clubs des gens qui commencent à dire "les déplacements ça commence à taper" parce que ça impacte forcément les familles et les clubs. Si vous rentrez dans une politique d'indemnisation des déplacements, éventuellement on peut faire les CERFA pour que les parents déclarent, faire des dons aux entreprises. On essaie de tous le faire, mais c'est une problématique qu'on a à l'oreille et qu'on étudiera notamment dans ce groupe de travail. Normalement vous serez invités à y participer pour la saison N+1, forcément. Donc l'année prochaine vous serez obligés encore de faire les efforts sans faire de forfait s'il vous plaît.

Groupe 3x3

Eva MANCEL & Guillaume DE KERMEL

Pas d'observation.

Groupe Vivre Ensemble – Basket Santé

Dominique TONNERRE

Pas d'observation.

Groupe Vivre Ensemble – Basket Entreprise

Daniel DELESTRE

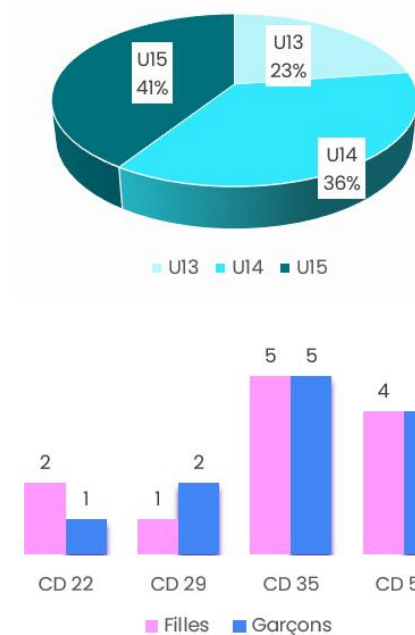
Pas d'observation.

POLE FORMATION

Intervention de Julien DEMEURE (technicien Pôle Espoirs masculin), Cyrille GERMAIN (technicien Pôle Espoirs féminin) et Philippe VALLEE (élu responsable du Pôle Espoir) :

Nous voulons partager notre sentiment qu'une dynamique positive s'installe depuis quelques années grâce à l'investissement de tous les partenaires de l'accompagnement vers le haut niveau jeunes. Donc simplement présenter la promotion de cette année avec une répartition sur trois niveaux U13, U14, U15 avec 40 %, 30 %, 35 %. Nos polistes viennent des quatre instances évidemment, des quatre départements CD22, CD29, 35 et 56

Le Pôle Espoirs 2025-2026



Les missions du Pôle Espoirs Bretagne

Former des joueurs et joueuses du territoire breton afin d'alimenter les équipes de France et le Pôle France Yvan MAININI.

Pour assurer cette mission, il faut :

👉 **Collaborer** en synergie avec les Comités sur la détection.

👉 **Mettre en œuvre** avec la Direction Technique Nationale et le Parcours de Performance Fédéral au sein de notre territoire et de notre zone

🎯 **Développer** les jeunes talents du territoire sur leur triple projet (humain, scolaire, sportif) en lien avec les clubs du territoire

🚀 **Accompagner** vers les structures d'excellence (Pôle France, CFPC, Sections Sportives).

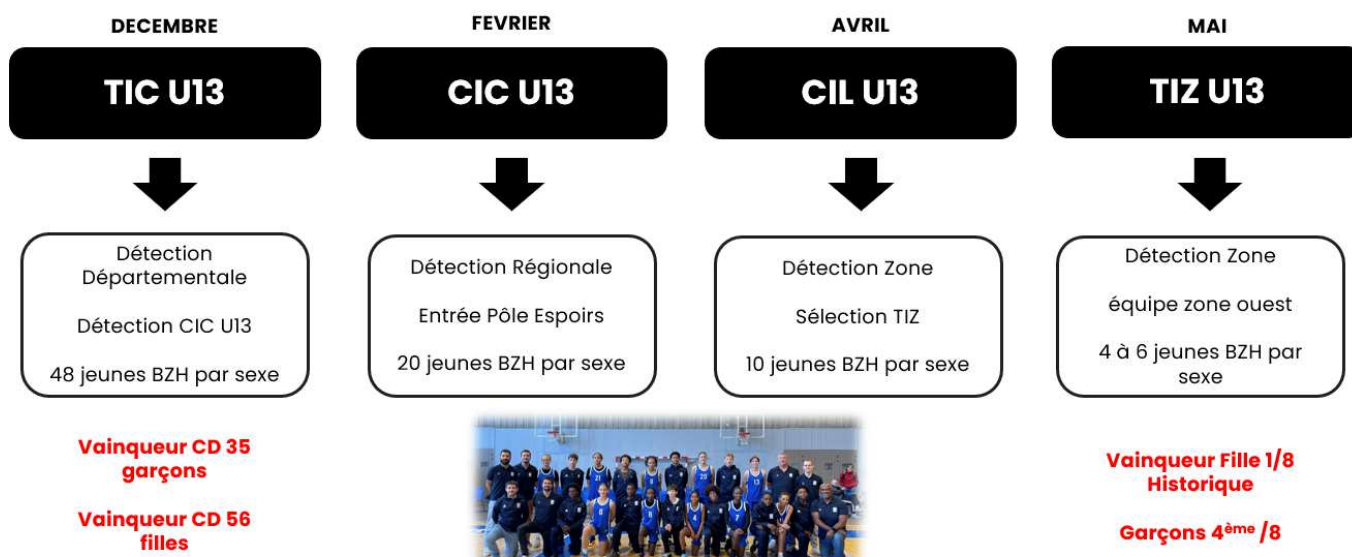
Chaque comité est en charge, via leur structure d'entraînement, les clés, les CED, de repérer un petit peu sur ces catégories-là, U11, U13. Nous au niveau de la ligue, on intervient à partir de ce moment-là, en décembre avec le fameux tournoi inter comité U13 où là il y a 12 garçons et 12 filles par département.

En février, on écrème un petit peu avec les collègues des comités, On dresse une liste de 20 jeune (20 garçons, 20 filles). A la suite de ça, on passe sur des actions de zone : TIC (Tournoi Inter-Comité), CIC (Camp Inter-Comité), CIL (Camp Inter-Ligue). Avec le CIL, on passe avec nos amis des Pays de la Loire et on est sur une action de zone avec environ 10 jeunes bretons. Vous voyez l'entonnoir qui écrème.

Le Tournoi Inter-Zone U13 a lieu tous les ans à Voiron, il y a entre 4 à 6 jeunes bretons et bretonnes par équipe. On voulait faire un petit zoom cette année parce que, alors même si on va vous présenter que les résultats individuels qui sont pour nous quelque chose de plus important que les résultats collectifs, mine de rien cette année, je pense que c'est la première fois depuis qu'il y a le Tournoi Inter-Comité à 9 délégations, il y a eu 2 vainqueurs bretons ; le CD 35 en garçon, le CD 56 en fille.

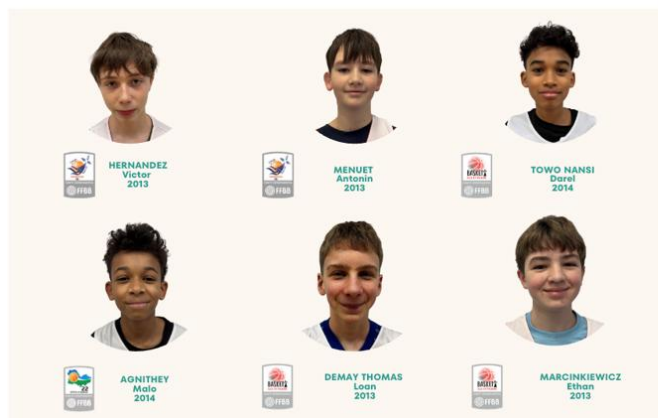
Depuis la réforme des régions et le Tournoi Inter-Zone, vous savez que nous la zone Ouest c'est la zone à l'époque qui a diminué parce qu'on a enlevé le Poitou-Charentes et la Basse-Normandie, on était moins nombreux et les autres zones ont augmenté : c'est plus compliqué à chaque fois rayonner sur le plan national Malgré ceci ces dernières années, les résultats montrent qu'on progresse et c'était historique parce que les garçons ont fait une belle 4ème place et pour être dans les 4 premiers quand vous êtes au Tournoi Inter-Zone avec les 60 meilleurs potentiels français je peux vous dire que le niveau de basket est très relevé et les filles ont terminé premières donc, de bonnes choses aussi pour la suite.

Le parcours de détection : La filière U13

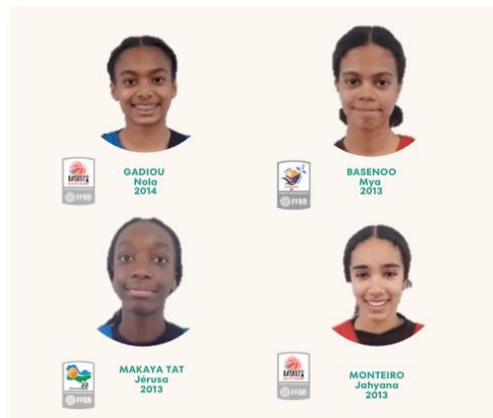


Les entrants au Pôle Espoirs saison 2026-2027

6 garçons



4 filles



La filière U15, c'est sur le parcours des clubs en championnat de France comme disait Julien ce n'est pas l'important ce n'est pas le résultat non plus collectif mais force est de constater depuis plusieurs années que les résultats de ces clubs partenaires, support à la formation ; on va les rappeler : pour les filles, nous avons Landerneau, l'Avenir de Rennes et la CTC Vannes. Chez les garçons, on a l'URB, CEP Lorient et l'UJAP Quimper ; les résultats des dernières années sont vraiment excellents; à savoir qu'il y a une première phase qui se joue avec des poules de 6 équipes, les 3 premiers passent en élite donc la concurrence est quand même très importante et on arrive avec la qualité de travail des clubs à stabiliser nos équipes et nous avons régulièrement, chez les garçons et chez les filles, deux équipes qui accèdent au plus haut niveau, donc qui font partie du top 24 sur chaque saison et ce sont encore une fois des signaux très positifs pour la formation autonome. La filière U15, c'est le parcours de performance via des rassemblements nationaux. On voulait faire un petit zoom aussi cette année sur des parcours qui ont été plutôt très intéressants chez les garçons, trois garçons qui ont fait partie du Camp Inter-Zone qui est la première étape du PPF sur la catégorie U15 (72 meilleures joueuses et meilleurs joueurs nationaux s'y rendent on avait deux filles Amina FALL et Alyssa LEMARROIS et un garçon Ewenn LEBORGNE. Les deux filles ont fait aussi partie du Camp National et après dans la continuité du parcours du PPF, vous avez le Camp National, les tests entrées INSEP : Amina FALL qui a été la représentante bretonne a frappé aux portes de l'INSEP cette année et qui n'y rentrera pas mais avec en final une belle sortie en club.

La filière U15 – Les clubs Championnat de France U15



SAISON	TOP 24 Filles	TOP 24 Garçons
2025 – 2026	2 équipes sur 3	2 équipes sur 3
2024 – 2025	2 équipes sur 3	2 équipes sur 3
2023 – 2024	3 équipes sur 3	2 équipes sur 3
2022 – 2023	2 équipes sur 3	1 équipes sur 3

TENDANCE des 4 dernières années = au minimum 2 équipes sur 3 accèdent au TOP 24 national sauf en garçons lors de la saison 2022-2023

La filière U15 – Les réussites individuelles

Amina FALL



- Camp Inter Zone U15
- Camp National
- Tests INSEP
- TIP National (Potentielles)
- Pré-sélection Équipe de France U15

Alyssa LEMARROIS



- Camp Inter Zone U15
- Open Gym
- TIP National (Potentielles)

Ewenn LEBORGNE



- TIP National (Potentiels)

Oscar SARCIAUX



- Camp Inter Zone U15

Martin BOURDON



Duncan BILE



NOS RÉFÉRENCES CONCERNENT LES REGROUPEMENTS NATIONAUX SUR LE PLAN SPORTIF

Cette année, sur les quatre joueuses, nous en avons deux qui accèdent à des clubs de formation de clubs professionnels et deux filles qui rentrent sur les sections sportives de la CTC de Vannes. Concernant les garçons, trois sortent sur des centres de formation de clubs professionnels et trois autres sur nos clubs bretons. Il faut savoir qu'on est un petit peu dans les moyennes c'est quand même extrêmement compliqué chez les filles d'intégrer un centre de formation parce qu'il y a moins de clubs professionnels.

Les sorties au Pôle Espoirs saison 2025-2026

Alyssa LEMAROIS



Amina FALL



CFCP LIGUE FEMININE

Ewenn LEBORGNE



Martin BOURDON



Arthur ATANGANA EBAKA



CFCP BETLIC ELITE et ELITE 2

Mathilde BARGUILL



Garance LEBERT



SECTION SPORTIVE CTC VANNES

Duncan BILE



Nathan GUIGUET



Oscar SARCIAUX



SECTION SPORTIVE CEP LORIENT

SECTION SPORTIVE UNION RENNES BASKET

Alors l'accès au haut niveau, c'est la même chose, on a essayé de faire une petite rétrospective et on vérifie que malgré la concurrence qui est de plus en plus importante on peut vraiment se féliciter et on inclut vraiment évidemment tous les partenaires et les clubs en premier évidemment d'avoir des sorties, ou en tout cas des approches très importantes vers les entrées Pôle France qui est notre mission principale et aussi des sorties très régulières sur les centres de formation de clubs pro au cours des dernières années. Evidemment derrière suivent l'intégration de sections sportives la plupart du temps sur notre territoire breton. Ces dernières années, on a eu des jeunes bretons qui ont frappé aux portes des équipes de France et ça c'est quelque chose aussi important pour nous à nos yeux, parce que c'est le fruit de la formation et des clubs formateurs bretons : il faut faire connaître que ces clubs supportent les clubs des championnats de France. Ce sont tous les clubs bretons qui travaillent parce que tous les comités détectent sur l'ensemble des clubs et l'idée en tout cas c'est que ces clubs-là puissent justement évoluer et ça permet à nos jeunes bretons en tout cas de rayonner sur les équipes de France.

L'accès au haut niveau des jeunes breton.ne.s

	INSEP		Centre de formation		Sections Sportives Bretonnes		TOTAL
	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	
2021-2022			3	2		4	9
2022-2023			4	3	2		9
2023-2024			3	5	3		11
2024-2025	2			3	3	1	9
2025-2026			2	3	2	3	10
TOTAL	2		28		18		48

Sur la génération 2009, qui était une grosse génération côté garçon, il y a Amadou, Aaron et Melvin, qui sont actuellement en stage avec l'équipe de France pour préparer la Coupe du Monde U17.

Gangaly, qui était au pôle l'an dernier, a fait le premier stage.

Côté fille, Louane qui elle, intègre régulièrement les équipes de France jeunes, elle est aussi en course pour cet été. On a Teyanna YOMBO GBOTO qui a connu l'équipe de France l'an dernier. On a des filles qui ont fait des présélections France sur cette génération dont Horience JAUR PIRIOU qui était sur un parcours club comme Louane et puis Marine VAILHEN qui avait tapé aux portes de l'équipe de France U15.

Sur la génération 2010, les deux entrées au Pôle France l'an dernier, Kimberly et Emma qui sont rentrées à l'issue de leur parcours pôle à l'INSEP qui elles aussi sont dans les équipes de France U15-U16.

Pour la génération 2011, c'est Amine FALL qui est présélectionnée France en U15 pour cet été.

LA BRETAGNE PRÉSENTE DANS LES GROUPES FRANCE

Génération 2009

Génération 2010

Génération 2011



Philippe VALLEE :

Les résultats bretons de ces dernières années sur le plan individuel, sortie INSEP, sélection France jeunes, intérêt des CFCP et des collectifs, championnats de France, sélection régionale et zone ouest attestent de notre capacité à accompagner certains profils vers le haut niveau. Nous pensons que nous sommes sur une bonne voie, et ces résultats montrent la dynamique du territoire, mettent en avant le travail des clubs, la professionnalisation de l'encadrement, la qualité de formation des entraîneurs via l'IRFBB. Le travail des comités avec leur CT pour la détection et formation valide les moyens mis à la disposition par la Ligue de Bretagne vers l'accompagnement des stagiaires de haut niveau. Ces résultats nous semblent importants car ils contribuent à la visibilité de la vitalité du territoire, la mise en lumière de certaines performances que vous avez vues et surtout la validation que dans un espace très concurrentiel, tout jeune breton peut se réaliser vers le haut niveau. S'il en a les moyens, le talent pousse partout, même en Bretagne.

Commission Technique

Philippe VALLEE & Jean-Jacques KERDONCUFF

Pas d'observation.

Commission Régionale des Officiels

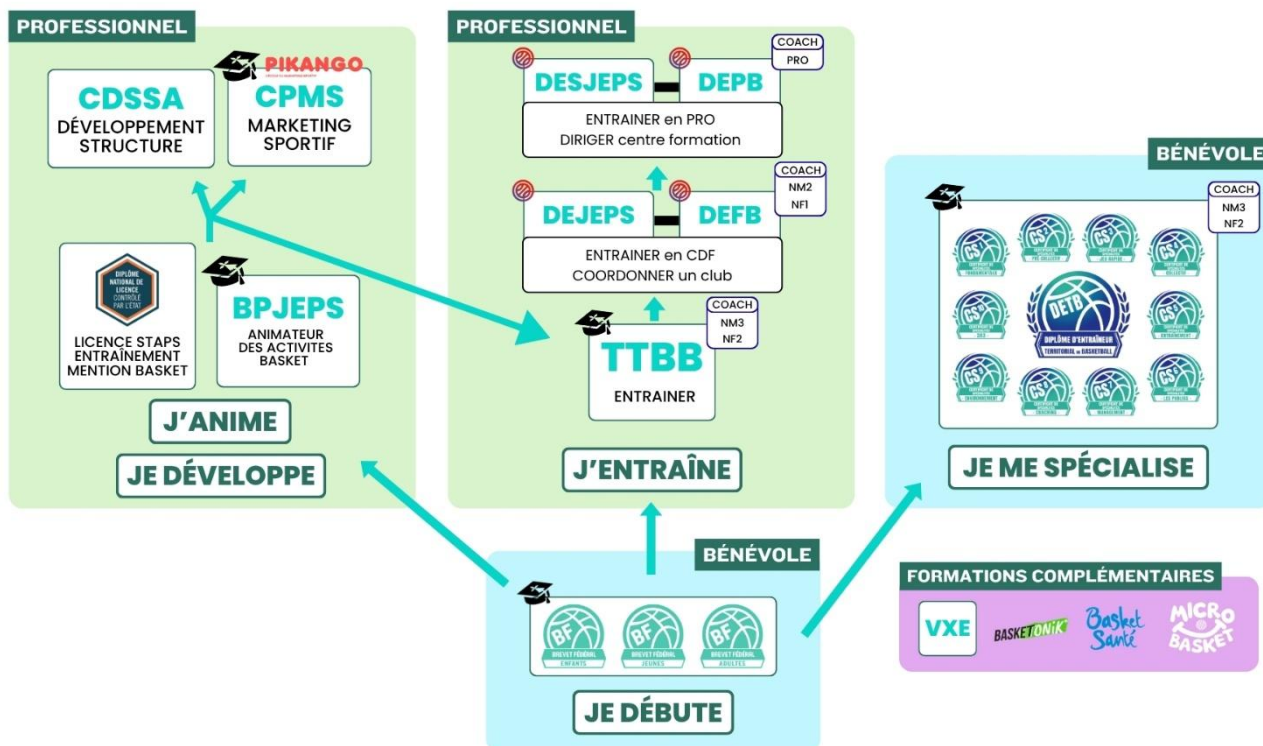
Marina NIGNOL

Pas d'observation.

Pas d'observation.

Sébastien LEGROS :

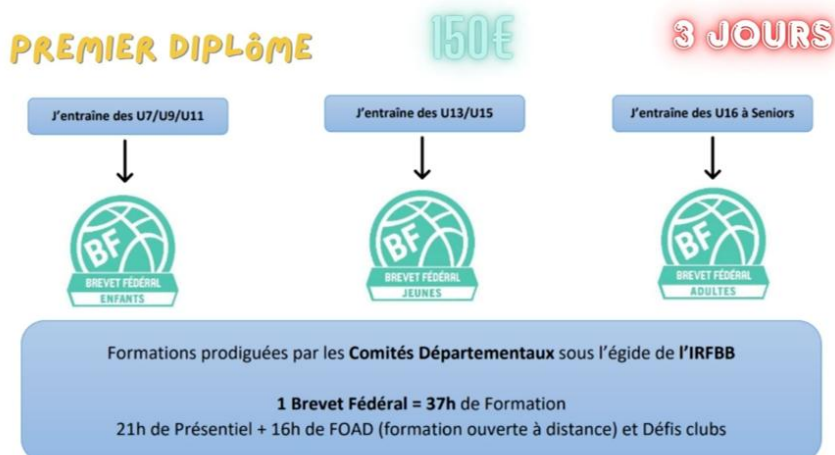
Il y a une grande nouveauté cette année, ça va être l'avènement d'un diplôme professionnel d'entraînement au niveau régional.



L'idée, c'est qu'on démarre par les BF : BF enfant, BF adulte, BF jeune (en fonction du public que j'encadre dans les départements proches de chez vous).

On travaille avec des entraîneurs de clubs qui déploient ces brevets fédéraux au sein de vos territoires.

Les Brevets Fédéraux



Ensuite, si l'appétence de l'entraînement me vient et que j'ai envie de me spécialiser, je peux aller vers le DETB qui est un diplôme principalement, qui va permettre de pouvoir aller coacher au niveau régional et jusqu'en National 3 et National 2. C'est plutôt un diplôme qui vient d'être repositionné sur de l'encadrement plutôt bénévole. C'est un diplôme qui est non professionnalisant, qui est composé de dix certificats de spécialité.



Les formations "vivre ensemble" se développent : basket tonik, basket santé et micro-basket. On déploie le micro-basket pour les bénévoles. On a une formation bénévole qui a lieu sur un dimanche au mois de février avec des visio pour accueillir les petits et puis on commence à développer le basket santé et le basket tonik depuis cette saison avec les BP mais on va aussi l'ouvrir aux bénévoles. C'est une formation mixte entre les bénévoles et les salariés, ça veut dire que c'est finançable par l'AFDAS pour vos salariés.

🏀 **Animateur MICRO-BASKET**

**FORMAT : 1 JOUR + 2 VISIOS
+ E-LEARNING**



TARIF : 250€

Pré-requis :

- Avoir 16 ans
- être licencié FFBB
- Avoir un label Micro-basket dans son club

**LE BASKET POUR
LES 3-5 ANS**

La formation professionnelle est en train de se structurer depuis plusieurs années. Et donc on a 2 grandes balances. Vous avez vu qu'il y a une première balance sur l'animation et le développement avec le BPJEPS que l'on déploie depuis 3 ans maintenant. C'est un diplôme d'animation.

La licence STAPS (entraînement mention basket) est la licence qui est déployée en Bretagne pour le moment à Rennes 2. On est en train de travailler avec l'Université de Brest pour la développer. C'est cette licence là et uniquement cette licence-là qui donne droit à une carte professionnelle avec les pratiques compétitives. Les autres licences peuvent donner droit à une carte professionnelle mais ne peuvent pas encadrer d'équipes qui feraient des compétitions et des entraînements avec des classements.

Donc c'est BP et licence STAPS qui permettent d'encadrer dans un club jusqu'au premier niveau de compétition. À la sortie du BPJEPS, on a 3 grandes voies possibles :

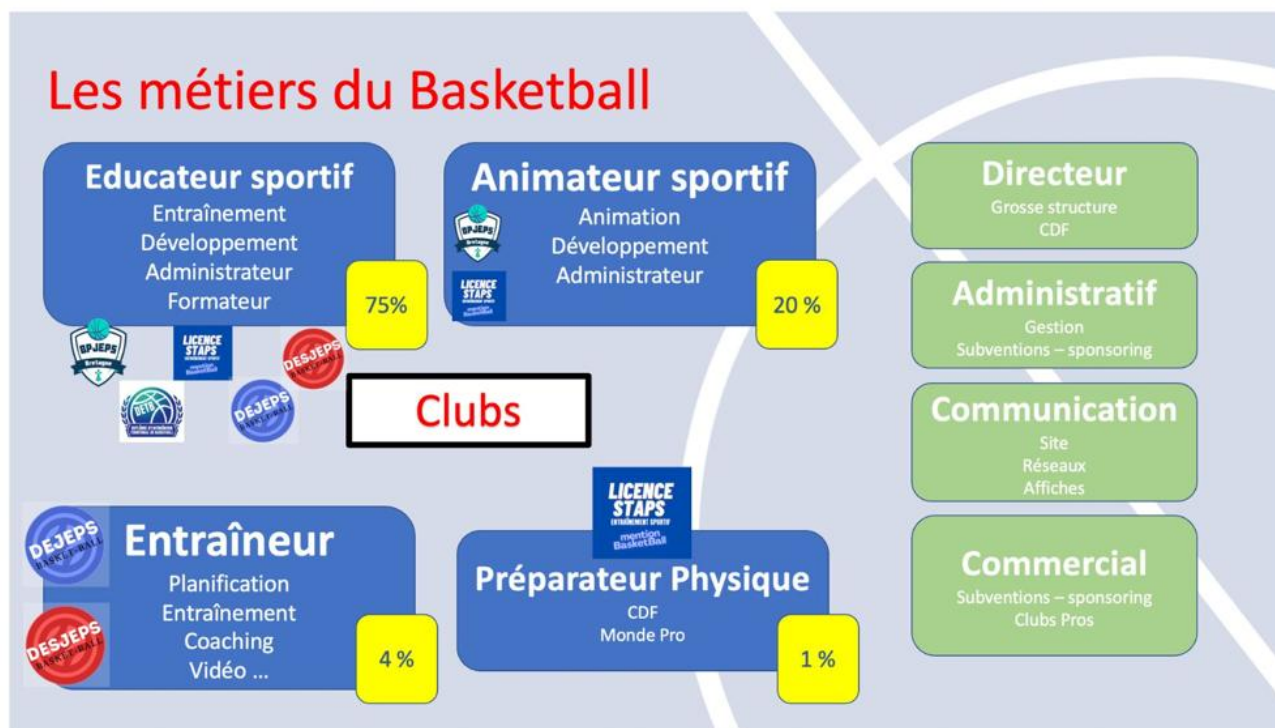
- **Chargé du Développement des Structures Sportives Associatives (CDSSA)** : c'est un petit peu un bras droit du président qui serait au sein du club et on cible soit des candidats BP qui seraient déjà on va dire dans le haut du panier, soit des gens qui ont le BP il y a quelques années et qui se vouent un petit peu à des fonctions un peu de directeur de la structure. On a essayé d'avancer cette année, on n'a pas eu assez de candidats, mais on travaille en étroite collaboration avec nos collègues des Pays de la Loire.
- **Chargée de Promotion et Marketing Sportif (CPMS)** : on peut combiner avec le BP, c'est-à-dire qu'on peut entraîner un peu, puis aller chercher des partenaires, monter des événementiels pour générer des flux financiers pour l'entreprise. On va travailler avec un prestataire qui est un prestataire fédéral qui s'appelle PIKANGO. Il y a une convention nationale. Vous pourrez prendre tous les renseignements auprès d'un représentant de PIKANGO sur le stand après l'AG.

Tous ces dispositifs, que ce soit BPJEPS, CDSSA, CPMS, sont tous éligibles à l'apprentissage. Donc éligible à l'apprentissage, ça veut dire que vous avez des aides sur le salaire et des aides à la fonction tutorale et tous les frais de formation sont pris en charge.

- **Technicien Territorial de Basket-Ball (TTBB)** : on peut soit rentrer directement dans la balance entraînement avec des licences STAPS qui auraient déjà un petit peu des CS du DETB ou alors après mon BPJEPS. C'est un diplôme qui va permettre de coacher avec une carte professionnelle jusqu'au niveau NF2 et NM3. C'est une nouvelle formation professionnelle également éligible à l'apprentissage. Nous avons 20 candidats. Les personnes qui ont le TTBB peuvent se projeter ensuite sur les diplômes d'État et DES qui sont des doubles diplômes avec un diplôme d'État et un diplôme fédéral.



Les Formations Professionnelles





Question :

Ma question n'est pas directement liée à la formation, mais elle rejoint ce que nous évoquions tout à l'heure sur l'augmentation des coûts, notamment celui des déplacements. Les difficultés financières rencontrées par les clubs ne se limitent pas à cela.

Je ne pense pas me tromper en disant qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile d'obtenir des subventions, qu'elles soient communales, départementales ou régionales. Les partenariats privés sont également plus compliqués à trouver. Tu rappelais d'ailleurs dans ton discours d'introduction qu'il fallait réussir à aller chercher de nouveaux financements.

Sébastien, tu évoquais notamment le fait que l'AFDAS pouvait accompagner financièrement l'apprentissage du BPJEPS. Mais que se passe-t-il ensuite ? Une fois le BPJEPS obtenu, la plupart des clubs souhaitent conserver leurs éducateurs, mais les aides deviennent beaucoup plus limitées, voire inexistantes.

Je me suis moi-même renseigné auprès de la DRAJES, qui m'a indiqué qu'elle ne traitait pas directement avec les clubs et qu'elle s'appuyait sur les comités départementaux et les Ligues, qui sont normalement censés nous transmettre les informations sur les dispositifs existants. Je ne cherche pas à savoir qui a raison ou qui se trompe, mais force est de constater que, sur le terrain, nous avons parfois beaucoup de mal à identifier ces aides.

J'ai finalement trouvé une vidéo sur le site du CD35, qui date de deux ans, et qui expliquait qu'en fonction du statut du club et des agréments dont il dispose, il pouvait être possible d'obtenir jusqu'à près de 10 000 € d'aides pour un éducateur. Et très honnêtement, 10 000 € d'aide pour un club, ce n'est pas négligeable. Je pense que nous sommes nombreux à ne pas vouloir passer à côté de ce type de dispositif.

Ma question est donc simple : est-ce qu'il serait possible d'avoir davantage d'accompagnement et de communication sur ces aides à l'emploi et, plus largement, sur les dispositifs permettant de pérenniser les emplois dans les clubs ?

Parce qu'en parallèle, on nous demande de plus en plus de former nos éducateurs, des catégories U13 jusqu'aux seniors, et ces formations représentent un coût important pour les clubs. Pour prendre mon exemple, il y a quatre ans, j'avais cinq personnes en formation, ce qui représentait environ 10 000 € de dépenses. Aujourd'hui, il m'en reste une, qui est toujours en formation et qui est devenue mon éducateur salarié.

Tout cet investissement est nécessaire et nous le faisons volontiers parce que nous croyons à la formation et à la structuration de nos clubs. Mais il faut aussi nous donner les moyens de faire rentrer de l'argent pour accompagner et pérenniser ces emplois.

Nous sommes essentiellement des bénévoles et nous ne sommes pas forcément armés pour aller chercher toutes ces informations auprès des différents organismes. Un accompagnement plus important, plus lisible et plus direct sur les dispositifs existants serait donc vraiment utile.

Je me permets d'insister sur ce point parce que la situation financière devient préoccupante. J'ai aujourd'hui deux bilans comptables consécutifs qui sont déficitaires. Je ne veux pas être alarmiste, mais si cette tendance

se poursuit, je pense que certains clubs vont finir par disparaître ou, à défaut, ne pourront plus évoluer dans les championnats régionaux au niveau où ils se trouvent aujourd'hui.

L'enjeu, pour moi, est donc vraiment de savoir comment mieux accompagner les clubs dans la pérennisation de leurs emplois et dans leur capacité à continuer à se structurer.

Réponse de Christian AUGER :

Il y a toujours des aides à l'emploi qui existent, qui sont gérées au niveau départemental par ce qu'on appelle le SDJES, anciennement DDJS, ça vous parle peut-être plus, qui instruisent les demandes et après c'est une coordination régionale dans le cadre des conférences régionales du sport et des conférences des financiers. Donc il y a toujours des aides à l'emploi, même si elles ont diminué bien évidemment, mais il y en a toujours. Le calendrier est déterminé par chaque région puisque c'est une note d'instruction régionale. Pour la Bretagne, je ne sais pas si c'est déjà clos, (ça c'est à vérifier), il faudrait vous rapprocher de votre service départemental.

Par rapport à l'emploi, on a mis en place une série de webinaires, il y en a eu 6 je crois, au cours de la saison, qui sont sur ces thématiques-là. Quelles sont les aides à l'emploi qui existent ? Comment je vais les chercher ? On fait intervenir des partenaires spécialistes de ces domaines-là : le Cosmos, l'AFDAS, le CNOSF. Ces webinaires-là, ils ont un bon succès, il y a pas mal de monde. Néanmoins, si vous n'avez pas pu y participer, ce n'est pas grave du tout, le replay est accessible pour tous les webinaires. Donc vous pourrez les regarder et s'il y a des questions, voici une adresse mail : emploi@ffbb.com, C'est géré par Gabriel Di Fusco qui est maintenant à la fédération, il vous répondra avec plaisir sur ce sujet.

Il a fait une boîte à outils "EMPLOI" qui est incroyable et que nous avons relayé sur le site de l'IRFBB. Vous pouvez m'envoyer un mail et je vous renverrai cette boîte à outils parce qu'il a effectué un travail incroyable de dépoussiérage pour aller chercher des financements.

La deuxième des choses, c'est qu'à la sortie des BP, ma collègue Charlotte, qui est en charge maintenant des BP, accompagne les gens sur les dispositifs de financement avec Mathilde. Elles nous accompagnent ensuite pour aller trouver les financements "emploi" à partir de cette boîte à outils et ensuite dernière chose il y a des aides aussi locales, notamment dans le département 22 : il y a des aides tripartites.

POLE DEVELOPPEMENT

Groupe Partenariat/Relations Entreprises

Tugdual LE LAY

Pas d'observation.

Groupe Communication

Ann-Lyse LAUNAY

Pas d'observation.

Groupe Événements

Gaëlle NEDELEC & Jean-Noël CUEFF

Pas d'observation.

Intervention de Jacques PERRIER :

Bonjour à tous,

Mickaël a parlé de la RSO tout à l'heure, juste faire le lien avec la démarche de société et mixité qui est à l'origine de cette transformation vers le RSO et vous dire que sur la Ligue de Bretagne et en parallèle de ce qui se passait à la Fédération, il y a une vraie dynamique qui s'est montée depuis quelques années, depuis 2010 et qui ont permis de nous orienter aujourd'hui vers la démarche de responsabilité sociale des organisations. Vous préciser qu'en fait, dans la RSO, il n'y a pas beaucoup de choses qui ont changé par rapport à ce que vous connaissez avec les mêmes thématiques, ce sont les actions que vous faites au jour le jour et ce qui est intéressant, c'est que ça permet de structurer et d'avancer dans votre club, de faire de votre club un lieu où on vit bien ensemble autour de la pratique du basket. Donc ça, c'est la petite évolution jusqu'à la démarche RSO qu'on a tout au long de l'année.

La démarche Société et mixte se transforme

La Responsabilité Sociétale des Organisations issue d'un processus long

2010 à 2024 : des étapes fondatrices

- 2010 : commission régionale développement durable (environnement)
- 2012 : commission citoyenne bretonne (vie autour des terrains)
- 2016 : commission société et mixité bretonne (basket et société)
- 2025 : arrivée de la démarche RSO en Bretagne

On a travaillé avec le cabinet IPAMA et les Comités pour avoir une dynamique commune et qui nous permet d'avoir, sur le basket en Bretagne, un développement de la RSO. On voulait comprendre les enjeux de la RSO. Dire que c'est une démarche durable, pas durable dans le sens de vert simplement, mais durable parce qu'elle doit être dans le temps, elle doit toucher toutes les thématiques qui entourent le terrain mais pas que. Comment ensemble on structure notre club, comment ensemble on récupère de l'argent, comment ensemble on fait que tous les acteurs soient heureux d'être dans la pratique du basket.

La démarche partagée

Initiative et formation avec IPAMA à la démarche R.S.O au cours de la saison 2025-2026.
Une participation de représentants de la ligue et des 4 comités.

Des objectifs :

- Comprendre les enjeux de la R.S.O
Démarche durable (environnementale, sociétale, économique)
- Définir pour chaque structure des enjeux spécifiques
- Définir les enjeux communs
- Mettre en place un accompagnement des clubs
1^{ère} étape diagnostique : Enquête QR CODE
Construire avec les clubs : créer des temps d'échanges



On a défini des enjeux spécifiques à chaque structure, la Ligue, le Comité et puis on a aussi fait des commandes et des dynamiques, enfin créer des enjeux qui correspondent à chacun. Les enjeux qui ont été choisis :

- lutte contre les violences,
- l'engagement des clubs,
- la féminisation,
- l'éducation des jeunes.

La R.S.O pour la ligue

4 enjeux qui se doivent concrets :

- Déclinables sur l'ensemble du territoire
- Évolutifs pour la co-construction club/ligue/comité

Enjeux retenus pour le plan d'action de la ligue



C'est ce qu'on cherche à développer, mettre en avant et on aimerait que dans vos clubs vous commenciez aussi à y réfléchir. Nous allons faire en sorte qu'on puisse vous accompagner, on va mettre des actions au fur et à mesure du temps, pour qu'on puisse avancer sur ces dynamiques-là. Comme la démarche société et mixité, la démarche RSO est indispensable, c'est ce qui fait le socle de vos clubs et s'il n'y a pas une bonne démarche autour de la RSO, je crois qu'on oublie des choses et la pratique du basket juste sur le terrain n'est pas suffisante.

Groupe Aide et soutien aux clubs

Annick CORBEL

Pas d'observation.

Adoption des rapports d'activités

Le rapport d'activité du secrétaire général incluant les rapports des commissions est adopté.

RAPPORT FINANCIER

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ COMPTABLE

Antoine LE BERRE

Du 01/05/2025 au 30/04/2026

Bonjour à toutes et à tous,

Pensée pour Maurice Jarril, dont la rigueur sur les finances m'est régulièrement rappelée depuis ma prise de fonction de trésorier.

Hommage particulier à Jacqueline Palin qui m'a proposé de m'investir à la Ligue de Bretagne alors que j'avais à peine 18 ans.

Ne pas oublier Jean Cosquer qui fait partie des figures qui m'ont accompagné dans mon engagement associatif.

Je tenais donc à profiter de cette introduction pour avoir une pensée spéciale pour eux.

A. Présentation éléments financiers 2025/2026

Comme l'année dernière, je vous propose de passer en revue la décomposition du résultat obtenu au 30 avril 2026 de la ligue de Bretagne.

Licences – mutations – affiliations

Affiliations : +12,4 k€ du fait des nouvelles associations qui ont rejoint la FFBB il y a maintenant 4 ans dans la mesure où les 2^{ème} et 3^{ème} années d'affiliations sont gratuites.

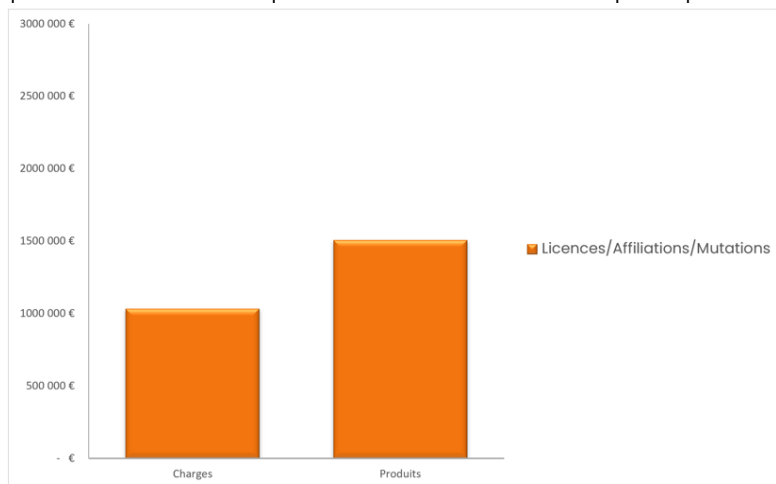
C'est le fruit du travail effectué dans le Morbihan auprès de clubs qui étaient à la FCSF.

Licences : stabilité par rapport à l'année dernière (+0,19%). C'est appréciable d'observer cette tendance par rapport à d'autres territoires qui ont pu être en difficulté. Remerciements également pour vos actions permettant de fidéliser les licenciés.

Sur ce thème, c'est l'occasion de vous rappeler l'opération « nouveaux adhérents actifs » de la FFBB et l'absence de part ligue sur les socles des licences dirigeants.

Mutations : Après des hausses successives, elles augmentent à nouveau de 9% cette saison.

Ce graphique vous démontre que licences demeurent la principale origine de nos ressources.



Licences,
mutations,
affiliations
+ 473 920 €

Résultat
+ 473 920 €

Charges de structure

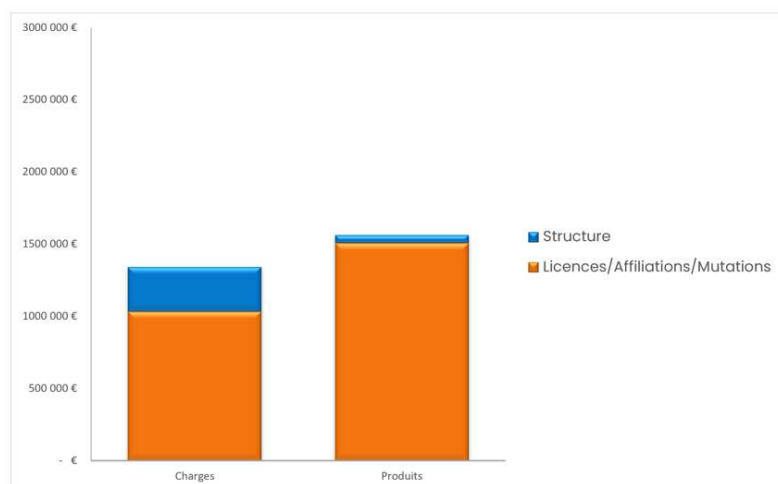
On y retrouve les différentes charges qui sont rattachées au fonctionnement global de la Ligue. Pour les recettes, ce sont les produits financiers et autres produits exceptionnels notamment.

Les dotations aux amortissements augmentent de 9,3 k€, cela en lien avec les travaux d'aménagement des locaux et l'acquisition d'un minibus opérés sur l'exercice précédent.

Des charges externes en hausse je pense notamment aux maintenance et licences informatiques.

Ces dernières augmentent de 11 k€, avec parmi elles, le déploiement de la nouvelle solution Teach'Up pour les formations à distance.

Tous pôles confondus, certes, les frais de déplacements augmentent de 63 à 86 k€. Néanmoins des économies ont été réalisées sur les frais de réception et d'organisation de réunions passant de 102 à 85 k€.

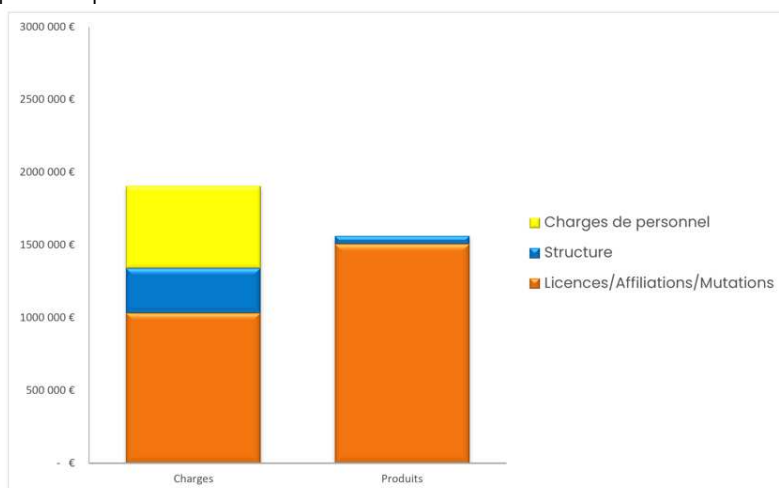


Structure de la
ligue
- 254 453 €

Résultat
+ 219 467 €

Charges de personnel

Dans la lignée des derniers exercices, l'augmentation des charges de personnel s'explique par notre volonté de structurer et renforcer les équipes de la Ligue, spécialement avec notre offre de formations BPJEPS ainsi que sur le pôle espoirs.



Charges de
personnel
- 564 324 €

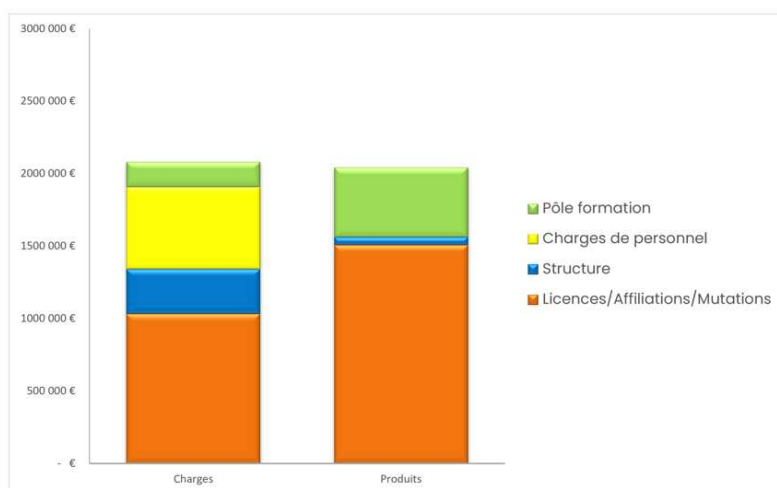
Résultat
- 344 857 €

Pôle formation

Depuis la création de l'IRFBB et particulièrement avec le lancement des formations BPJEPS, cet outil est devenu indispensable pour compléter le panier de ressources de la Ligue. Précision : les charges de personnel n'ont pas été spécifiquement associées à ce pôle. Ce qui réduirait le solde revenant à la Ligue.

Faits marquants :

- Le retour des Automnales destinées aux dirigeants. Cette action presque à l'équilibre représente un budget de 5,5 k€.
- L'année dernière on y retrouvait les charges d'organisation du TIC de zone s'étant déroulé à Vannes.
- Sur les sessions BPJEPS on retrouve un décalage de comptabilisation des soldes de produits de formation d'une année sur l'autre.
- 6,2 k€ sont fléchées sur les actions de l'équipe technique régionale.



Pôle formation
+ 305 689 €

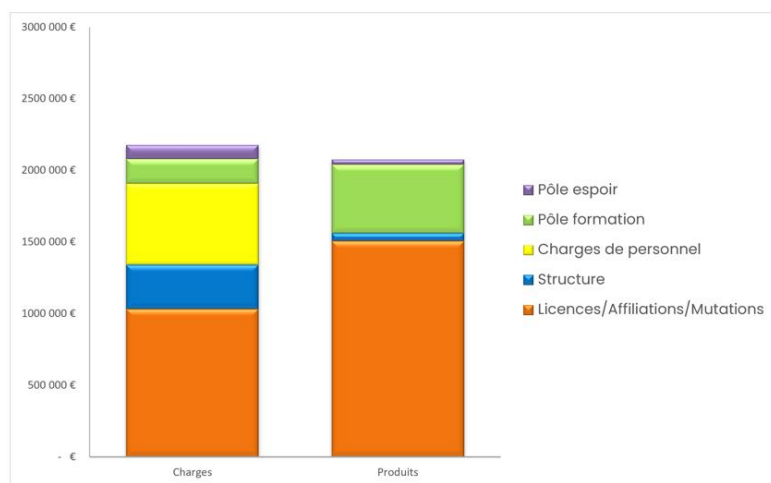
Résultat
- 39 168 €

Pôle espoirs

Vous avez pu prendre connaissance des actions et résultats du pôle espoirs à travers le compte-rendu d'activités. L'investissement porté par la Ligue sur le pôle est indispensable pour le développement des potentiels bretons.

Comme les saisons précédentes, on retrouve le stage commun avec la Ligue des Pays de Loire qui se déroulait en Lituanie cette année. Les charges du pôle sont identiques à N-1 pour 97 k€.

Concernant les produits du pôle espoirs : il s'agit des subventions au titre du PST (12 800 €), l'aide de la fédération, la contractualisation avec la région (5 000 €) et la participation des familles pour les équipements sportifs.



Pôle espoirs
- 60 562 €

Résultat
- 99 730 €

Pôle développement

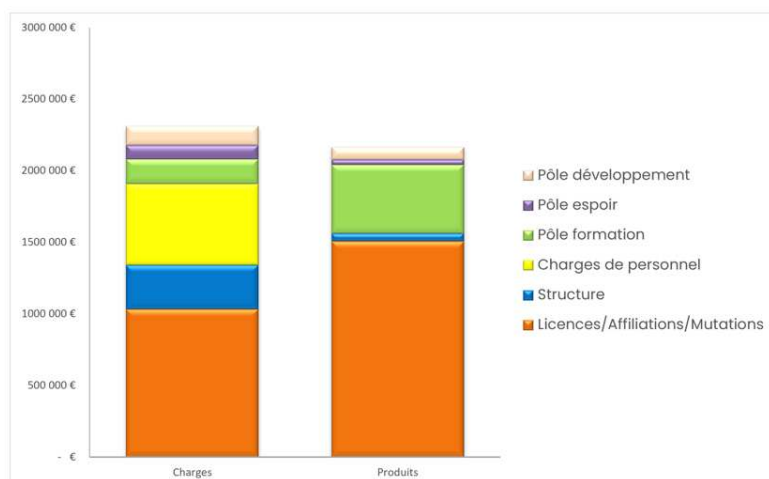
Notre développement s'articule particulièrement avec les actions dédiées au 3x3 : Open Plus, Masters, Lite Quest et la tournée Décat Breizh 3x3 Tour.

Il reprend également les charges liées à notre présence sur la foire de Rennes, la coupe de Bretagne, l'Open de PNF, les actions de Job Dating, etc.

Par ailleurs, la nouveauté en 2025/2026 a été le lancement de la Bretagne dans une démarche RSO.

Même si ce n'est pas le cœur de l'activité de la Ligue, ce pôle est essentiel à la conquête de licenciés et partenaires (privés comme institutionnels).

Il convient de souligner que le reste à charge passe de 55,9k€ en 2024/2025 à 47,6 k€ en 2025/2026.



Pôle
développement
- 47 552 €

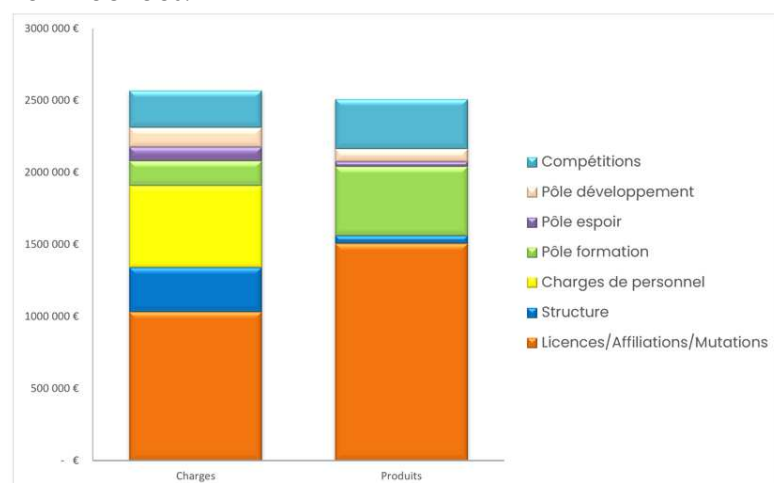
Résultat
- 147 282 €

Compétitions :

Les produits correspondent aux engagements d'équipes en championnat régional et les participations aux frais des officiels.

Les charges sont liées aux travaux de la commission sportive, aux frais des officiels, aux plateaux qualificatifs, etc.

Tout comme les précédents pôles évoqués, les charges de personnel et de structure dédiées n'y sont pas spécifiquement fléchées.

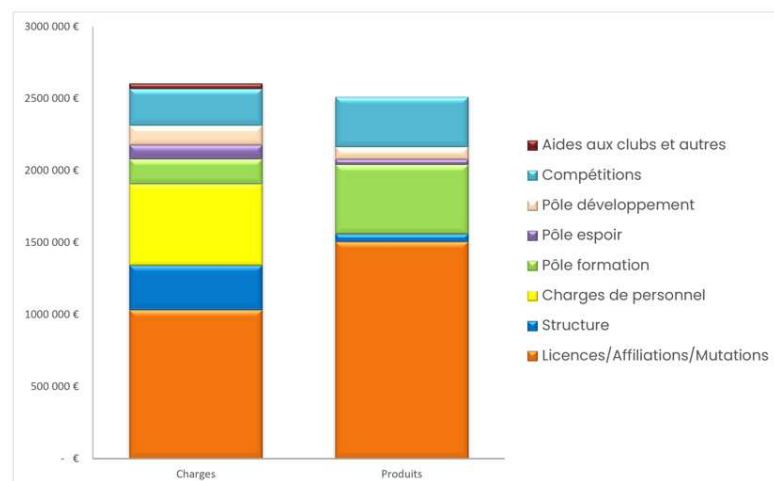


Compétitions
+ 88 639 €

Résultat
- 58 643 €

Aides aux clubs

On y retrouve les aides aux SSB, aux équipes championnat de France Jeunes et aux CLE et centres départementaux d'entraînement.



Aides aux
clubs et autres
- 35 300 €

Résultat
- 93 943 €

Subventions

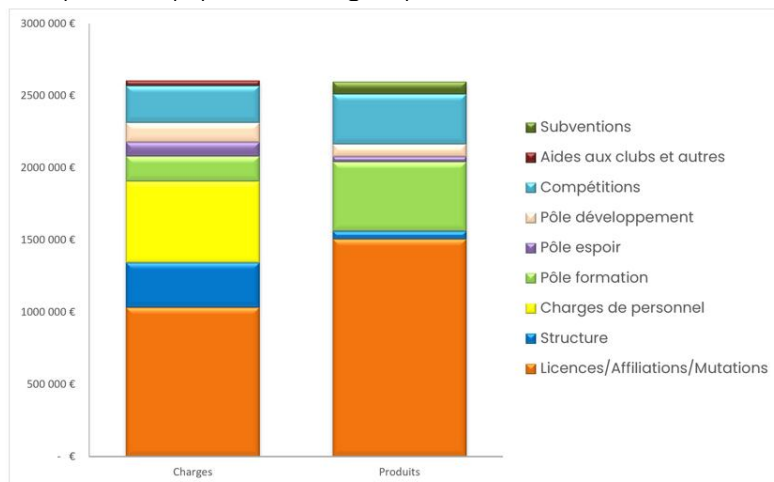
PSF à 35 552 €

Collectivités territoriales à 48 200 €

Dont Région Bretagne à 17 000 € au titre de la contractualisation hors pôle espoirs (22 000 € de subvention totale)

Je tiens à souligner ces soutiens des collectivités, surtout dans le contexte budgétaire actuel. Il faut garder en tête que ce sont nos actions de développement - Open Plus et Life Quest - qui permettent de décrocher ces financements.

Merci beaucoup aux équipes de la Ligue pour leur travail sur les demandes de subventions.

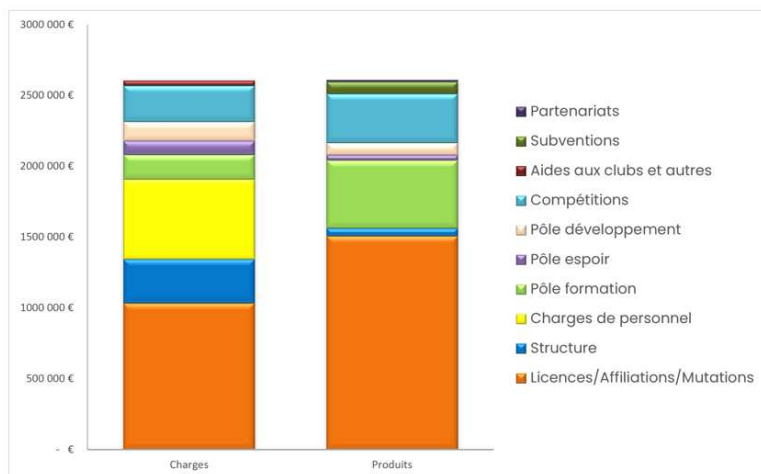


Subventions
+ 87 205 €

Résultat
- 6 738 €

Partenariats

Ils s'élèvent à 12,5 k€. Il reste bien compliqué de mobiliser les acteurs privés pour financer notre fonctionnement. En complément, dans le pôle développement vu précédemment, on retrouve 5 450 € de partenariats spécialement fléchés sur ces actions.

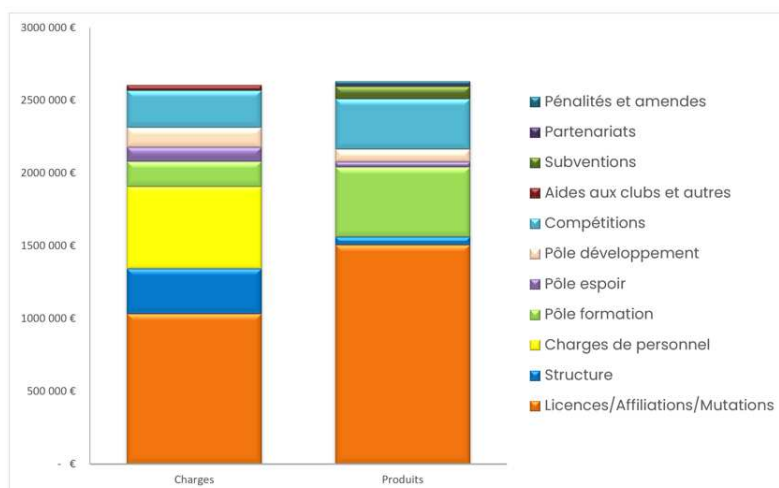


Partenariats
+ 12 500 €

Résultat
+ 5 762 €

Amendes et pénalités

Elles sont stables à 21,3 k€. C'est regrettable de les voir à un tel niveau et il est souhaitable de les voir diminuer la saison prochaine.

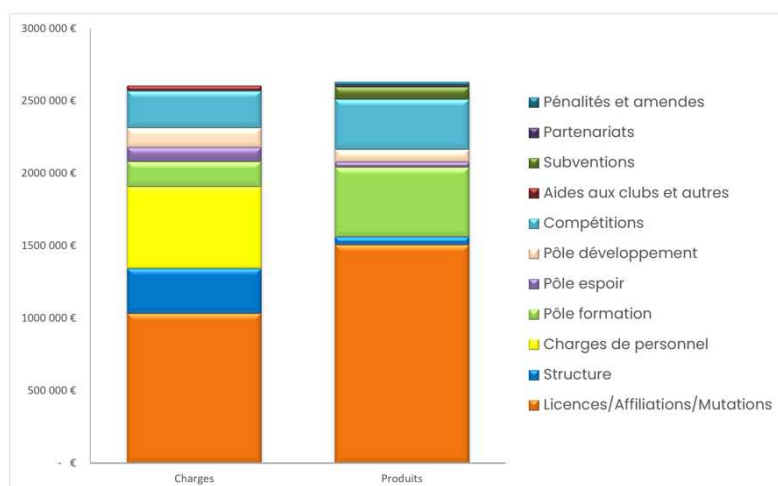


Pénalités et
amendes
+ 21 344 €

Résultat
+ 27 106 €

Enfin, pour conclure :

- Total des PRODUITS de 2 631 k€
- Total des CHARGES de 2 604 k€
- Excédent de 27 106 €



Résultat
+ 27 106 €

B. Rapport Commissaire aux comptes

Je vous prie de bien vouloir excuser Frédéric COINTREL du cabinet QUINIOU et associés, Commissaire aux comptes de la Ligue de Bretagne de Basket.

Voici les extraits des rapports à l'écran. Je tiens à votre disposition ces documents si vous souhaitez les consulter.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/04/2026

À l'Assemblée Générale de l'association LIGUE REGIONALE DE BRETAGNE DE BASKET BALL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE REGIONALE DE BRETAGNE DE BASKET BALL relatifs à l'exercice clos le 30/04/2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

C. Rapport sur les conventions réglementées

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Saint-Malo,
Le 5 juin 2026

QUINIOU,
Commissaire aux comptes

FREDERICK COINTREL
Associé



VOTE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025/2026

Après avoir abordé les rapports du Commissaire aux comptes, je vous propose de voter les comptes de l'exercice couvrant la période du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026.

Avez-vous des questions sur les comptes de l'exercice 2025/2026 ? *Pas de question.*

Les comptes de l'exercice du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026 sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter l'excédent constaté au 30 Avril 2026 au compte 1068 « Réserves ».

Avez-vous des questions sur les comptes de l'exercice 2025/2026 ? *Pas de question.*

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Comme chaque année, ce prévisionnel est construit sur une baisse de -3% des licences et mutations par prudence.

Pour aller à l'essentiel, il convient de souligner :

- Licences : les masses augmentent en charges et produits pour tenir compte de l'évolution des tarifs fédéraux mais tout en conservant une part Ligue inchangée.
- La hausse des engagements correspond à la réalité avec la formule actuelle des championnats jeunes.
- Charges de personnel sont liées au renforcement des équipes. Notamment pour l'IRFBB et le pôle espoirs.
- Impôts et taxes : ils restent inchangés car même si nous ne sommes plus redevables de la taxe d'habitation, nous devons nous acquitter de la taxe d'apprentissage.
- Pôle formation : les aides sont en augmentation grâce au travail fourni pour obtenir les financements de l'AFDAS sur nos actions.
- Pôle développement : des crédits sont inscrits pour les camps 3x3 et le stage d'été à hauteur de 30 k€.

Cela aboutit donc à un budget global de 2 814 k€ faisant ressortir un déficit prévisionnel de 58 200 € à financer sur nos fonds associatifs.

Une fois n'est pas coutume, nous devons rester vigilants et veiller à la maîtrise de nos charges de fonctionnement. Visioconférence, covoiturage, et autres bonnes pratiques qui contribuent à faire de petites économies précieuses mises bout à bout.

	Réalisé 2024/2025	Réalisé 2025/2026	Prévisionnel 2026/2027
Produits	2 565 999 €	2 631 342 €	2 755 900 €
Charges	2 552 355 €	2 604 236 €	2 814 100 €
Résultat	+13 643 €	+27 106 €	-58 200 €

Ligue de Bretagne de Basket-ball

Budget prévisionnel du 01/05/2026 au 30/04/2027

Charges			Produits		
	Budget 25/26	Budget 26/27		Budget 25/26	Budget 26/27
Pôle Administration Générale					
Licences-mutations	946 600 €	1 169 000 €	Licences-mutations	1 410 900 €	1 635 700 €
Affiliations	44 000 €	56 000 €	Affiliations	54 000 €	67 200 €
Fournitures diverses	10 000 €	12 000 €	Engagements	26 000 €	32 200 €
Honoraires (cab comptable, CAC)	23 000 €	25 000 €	Subventions & aides	88 000 €	85 000 €
Télécommunications et poste	9 500 €	9 500 €	ANS	38 000 €	35 000 €
Services (assurances, entretien,...)	13 000 €	13 000 €	Conseil Régional	15 000 €	15 000 €
Charges de personnel	594 000 €	647 000 €	FFBB	35 000 €	35 000 €
Impôts et taxes	12 500 €	12 500 €	Partenariats	42 200 €	42 200 €
Locations	25 000 €	25 000 €	Produits financiers	3 300 €	3 300 €
Charges financières	1 500 €	2 000 €	Produits divers	7 080 €	7 080 €
Dotations aux amortissements	40 000 €	44 000 €			
Autres charges de gestion courante	15 000 €	15 000 €			
Instances diverses (bureaux, CoDir,...)	29 000 €	29 000 €			
Comm. Discipline	3 000 €	3 000 €			
Comm. Règlements	500 €	500 €			
Conseil d'honneur	500 €	500 €			
Sous-total	1 767 100 €	2 063 000 €	Sous-total	1 631 480 €	1 872 680 €
Pôle Formation					
CRO	3 000 €	3 000 €	CRO	6 000 €	6 000 €
Comm. Technique	38 000 €	38 000 €	Comm. Technique	15 000 €	15 000 €
Pôle espoirs	80 000 €	80 000 €	IRFBB	500 000 €	500 000 €
IRFBB	75 000 €	75 000 €	Aide Pôle espoir DRJSCS	13 000 €	12 500 €
BPJEPS	114 000 €	114 000 €	Aide Pôle espoir FFBB	15 000 €	15 000 €
ETR	15 000 €	15 000 €	Aide Pôle espoir Conseil Régional	4 000 €	4 000 €
Frais Zone Ouest	3 000 €	3 000 €	Autres aides (dont OPCO)	6 000 €	10 000 €
Formation de dirigeants	5 000 €	5 000 €	Droits formation officiels	9 720 €	9 720 €
Aides aux CLE/CED	10 000 €	10 000 €			
Aides aux clubs	39 600 €	39 600 €			
Sous-total	382 600 €	382 600 €	Sous-total	568 720 €	572 220 €
Pôle Développement					
Communication	4 500 €	3 000 €	Évènements & promotion du basket	4 000 €	4 000 €
Marketing	1 000 €	3 500 €	Stages et camps 3x3		32 000 €
Nouvelles pratiques	2 000 €	2 000 €			
Démarche citoyenne	1 000 €	1 000 €			
Open PNF	3 000 €	5 000 €			
Location Box terrains 3x3	6 000 €	6 000 €			
Opens 3x3	12 000 €	12 000 €			
Tournée 3x3	7 500 €	7 500 €			
Stages et camps 3x3		30 000 €			
Évènements & promotion du basket	5 000 €	5 000 €			
Coupe de Bretagne	5 500 €	5 500 €			
Sous-total	47 500 €	80 500 €	Sous-total	4 000 €	36 000 €

Budget prévisionnel du 01/05/2026 au 30/04/2027

Pôle Compétitions					
Commission sportive	3 500 €	2 000 €	Participations aux frais d'officiels	275 000 €	275 000 €
Organisations 3x3	1 000 €	1 000 €			
Plateaux qualificatifs	2 500 €	10 000 €			
Indemnités officiels	275 000 €	275 000 €			
<i>Sous-total</i>	282 000 €	288 000 €	<i>Sous-total</i>	275 000 €	275 000 €
TOTAL	2 479 200 €	2 814 100 €	TOTAL	2 479 200 €	2 755 900 €

Je vous proposer donc de voter le budget prévisionnel de la Ligue pour la période allant du 1^{er} mai 2026 au 30 Avril 2027.

Avez-vous des questions sur ce budget prévisionnel ? *Pas de question.*

Le budget est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

RÉCOMPENSES

SECTIONS SPORTIVES BRETONNES



LANDERNEAU BRETAGNE BASKET



PLC AURAY



UCK NEF VANNES



AURORE DE VITRE



ES SAINT-AVE

U18 FÉMININES

IE – MINIAC MORVAN BC



U18 MASCULINS

AS ERGUE ARMEL



SENIORS FÉMININES

RENNES POLE ASSOCIATION



SENIORS MASCULINS

RENNES POLE ASSOCIATION



Championnats 3X3



U15 FÉMININS



CTC CENTRE
MORBIHAN



U15 MASCULINS



FL LANESTER



U18 FÉMININS



ECUREUIL DU
PLOUAY



U18 MASCULINS



LANNION
TREGOR
BASKET



U13 FÉMININS



R1 : RENNES AVENIR

R2 : IE – CTC VANNES
AGGLOMERATION 56

R3 : LIFFRE US



U13 MASCULINS



R1 : IE – CTC MI-FORET BASKET 35

R2 : IE – US YFFINIAC

R3 : BETTON CS



U15 FÉMININS



R1 : MONTFORT BC

R2 : IE – CTC PORTE DE BRETAGNE

R3 : IE – CTC BASKET OUEST 35 –
CHAPELLE CINTRE BASKET





U15 MASCULINS

R1 : IE – CTC PORTE DE BRETAGNE

R2 : IE – CTC ELORN BASKET

R3 : SAINT GREGOIRE US



U18 FÉMININS

R1 : IE – CTC PORTE DE BRETAGNE

R2 : IE – CTC KORNOG BASKET – BLEUETS DE GUILERS

R3 : IE – ORGERBLON BC



Photo non communiquée



U18 MASCULINS

R1 : BREST METROPOLE BASKET

R2 : RENNES POLE ASSOCIATION

R3 : CESSON OC BASKET





U21 MASCULINS



R1 : AS ERGUE ARMEL

R2 : RENNES CPB BASKET

R3 : TREGUEUX LANGUEUX
BASKET ARMOR 22





RÉGIONALE FÉMININE 2

R1 : IE – ARVOR BASKET LORIENT

R2 : AURORE DE VITRE

R3 : AL PLOUFRAGAN



PRÉ-NATIONALE FÉMININE

R1 : RENNES POLE ASSOCIATION

R2 : LANDERNEAU BRETAGNE BASKET

R3 : CEP LORIENT BASKET





RÉGIONALE MASCULINE 3

R1 : CEP LORIENT BASKET

R2 : CAUDAN BASKET

R3 : LIFFRE US



RÉGIONALE MASCULINE 2

R1 : IE – BC HENNEBONTAIS

R2 : GARS DU REUN DE GUIPAVAS

R3 : BETTON CS



PRÉ-NATIONALE MASCULINE

R1 : AS DU GUELMEUR

R2 : AS ERGUE ARMEL

R3 : MONTGERMONT BC



Remise des récompenses individuelles

Récompenses régionales

Médailles d'or régionales			
CD	Nom	Prénom	Club
22	BRAJEUL	Arnaud	EB ST-BRIEUC
35	BRISSON	François	LIGUE DE BRETAGNE
35	CARRE	Sandrine	AUORE DE VITRE
56	DE KERMEL	Guillaume	CD56 HORS ASSOCIATION
35	GARNIER	Fabrice	ILLET BC
35	GHOZLAND	Johanna	RENNES AVENIR
29	LE NEA	Daniel	ETOILE SAINT LAURENT BASKET
29	OMNES	Gilles	LANDERNEAU BRETAGNE BASKET
56	PERRON	Jean-Marc	CAUDAN BASKET
35	SUREAU	Olivier	ILLET BC

Récompenses fédérales

Médailles d'or fédérales			
CD	Nom	Prénom	Club
22	ALLIO	Valérie	US YFFINIAC
35	COUDRAY	Laurent	PAYS DE FOUGERES BASKET
29	LE BERRE	Antoine	PONT L'ABBE BASKET
35	MANDARD	Marie-François	LE RHEU SC
29	PEUCAT	René	GARS DU REUN DE GUIPAVAS
29	RATEAU	Thierry	AL PLOUZANE
56	PRUVOST	Catherine	UCK NEF VANNES BASKET
35	RENAULT	Jean-Paul	AUORE DE VITRE
35	VOGEL	Thierry	LIFFRE US

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Mickaël LEBRETON

Il me reste à remercier les élus de la Ligue qui m'accordent leur confiance, qui administrent au sein du comité directeur notre instance. Remercier aussi les salariés pour leur aide et leur disponibilité. François et Léo, nos cadres d'État, dont le travail et les conseils sont indispensables et précieux. La région Bretagne avec qui nous entretenons de parfaites relations et qui nous aide dans nos missions.

Remercier mes collègues Présidentes et Présidents des Comités bretons et à travers eux, les élus et salariés départementaux. C'est ensemble et étant cohérent que nous rendrons le meilleur service aux clubs bretons. Puis évidemment, vous remercier, vous les Présidentes et Présidents de clubs ainsi que vos équipes de dirigeants pour tout le travail accompli durant cette saison. Nous savons que rien n'est simple et que l'énergie et l'investissement à déployer pour faire vivre un club est sans limite mais que semaine après semaine vous relevez ce défi. Ensemble nous faisons prospérer notre sport, le basket, sur notre belle Bretagne.

Le Président de la Ligue de Bretagne
Mickaël LEBRETON



Le Secrétaire Général
Jo HOUE

